



MAIS, OÙ SONT DONC LES « VRAIS » NATURALISTES ?

Bruno MARÉE

Le Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (en 6 tomes, 1983) de Paul ROBERT définit le naturaliste comme un « Savant qui s'occupe spécialement d'histoire naturelle », et de citer les botaniste, entomologiste, herpétologiste, minéralogiste, zoologiste... avant de préciser, en remarque : « Naturaliste n'est plus guère usité de nos jours qu'en parlant des professeurs d'histoire naturelle ; on lui préfère des mots plus précis pour désigner les spécialistes ». Voilà qui fait très savant poussiéreux, perdu dans ses classements systématiques de plantes, de petites bestioles ou d'échantillons de cailloux minutieusement étiquetés ! Le Robert propose ensuite, par extension, « Personne qui s'intéresse aux sciences naturelles ». Alors là, c'est tellement vague et imprécis que tout potache complétant avec soin son herbier scolaire ou que n'importe quel téléspectateur scotché devant l'écran diffusant « Le Jardin extraordinaire »... s'y reconnaîtra sans peine !

Bon ! Cherchons donc ailleurs : chez quelques grands auteurs, peut-être ? Selon DIDEROT, les naturalistes sont ceux « qui ont pour métier de bien observer la nature et pour religion unique, celle de la nature ». Quant aux artistes « naturalistes », ils estiment « nécessaire l'imitation de la nature en toutes choses » et les philosophes définissent le naturalisme comme le « Système de ceux qui attribuent tout à la nature comme premier principe » (LITTRÉ) : épicuriens, positivistes, encyclopédistes... Faudrait-il alors se sentir l'âme d'un Baudelaire pour être naturaliste ? Ce n'est pas encore tout-à-fait ça qu'on recherche ici. Diderot définit clairement sa philosophie, mais je crois quand même qu'on s'égare un peu !

Puisque les professionnels de la langue française ne nous transmettent que des définitions peu adéquates à notre association, il nous faut faire appel aux amateurs, aux usagers que nous sommes, aux praticiens de la discipline ou, pour le moins, à ceux qui s'en revendiquent. Qu'en pensent les membres des Naturalistes de la Haute-Lesse ? Le propos est délicat et le débat n'est pas neuf ! Chacun a sa petite idée sur le sujet, trop souvent convaincu de détenir la bonne, la seule valable, celle qui correspond aussi à ses propres sensibilités ou à ses compétences particulières.

Le botaniste pointu admettra comme naturaliste toute personne capable de désigner au premier coup d'œil, et en latin s'il vous plaît, un certain nombre de végétaux. L'ornithologue cochera les oiseaux observés dans ses belles jumelles, le mycologue reconnaîtra les champignons récoltés dans son grand panier et l'entomologiste les insectes capturés dans son petit filet... En caricaturant à peine, le naturaliste pourrait donc être un « étiqueteur », un individu observateur capable de placer le bon nom sur l'être vivant ou le caillou qui y correspond.

Combien de plantes faut-il pouvoir déterminer ici ? A partir de combien d'oiseaux cochés devient-on naturaliste ? Suffit-il de distinguer une russule d'un lactaire ? Est-il indispensable de pouvoir reconnaître, au chant, tous les orthoptères des pelouses calcaires ? En d'autres mots, où faut-il placer la barre pour entrer dans le cercle fermé de ces naturalistes-là ?

Comment désigner aussi ceux qui ne s'intéressent qu'aux larves aquatiques des trichoptères, aux algues microscopiques des zones humides, aux araignées tropicales des forêts brésiliennes ou aux gastéropodes terrestres de la famille des zonitidés ? Sont-ce des naturalistes ?

Désigner correctement les espèces vivantes ne suffit peut-être pas ! Pour d'autres naturalistes, l'étude globale du milieu, dans lequel se développent les bestioles ou les plantioles de son choix, s'avère indispensable. Ne serait naturaliste que celui qui est capable de définir des associations végétales, de préciser les exigences en pH ou en humidité de telle ou telle graminée, de décrire la superficie du territoire nécessaire à un couple de pics noirs, de désigner l'essence forestière associée à un quelconque ascomycète, de dresser le régime alimentaire complet de la chouette hulotte, de citer les différents stades d'évolution des larves d'odonates zygoptères ou de nommer le lichen préféré de la limace marginée... Pourquoi pas ? Faut-il aussi s'intéresser impérativement à l'éthologie du crapaud accoucheur, à la distribution géographique de la coccinelle à 7 points, à l'anatomie interne du pouillot fitis ou aux chaînes trophiques complexes des milieux aquatiques... pour être un « vrai » naturaliste ?

Le promeneur attentif, discret et respectueux du site parcouru, admirant longuement la coordination ondulante des pattes d'un iule en mouvement au creux de sa main, est-il un naturaliste ? Celui qui tombe en extase face à un paysage remarquable, celui qui s'émeut du chant nocturne d'un rossignol, celui qui contemple, sans l'expliquer, le mouvement lent des constellations, celui qui se penche émerveillé sur l'harmonie colorée d'un champ de fleurs... est-il un naturaliste ?

Et le botaniste, exclusivement branché sur la fleur à déterminer, sans le moindre regard pour l'insecte rare qui s'y est posé ? Et l'ornithologue piétinant sans vergogne, ou sans s'en apercevoir, quelque plante protégée pour observer la nidification de l'espèce nouvelle à cocher ? Sont-ils naturalistes ou exclusivement botanistes ou ornithologues ?

C'est le même genre de question qui est soulevée de façon récurrente par certains membres pour qui l'étude des sciences naturelles, dès qu'elle envisage une approche concrète de terrain, ne peut négliger catégoriquement l'apport des sciences humaines. Comment comprendre la présence, chez nous, des landes à moutons en ignorant les activités agropastorales des XVII^e et XVIII^e siècles ? Comment appréhender les milieux forestiers d'Ardenne ou de Famenne sans tenir compte de leur exploitation intensive et ancestrale par l'intermédiaire de la pratique des anciens usages forestiers ? Comment analyser un paysage actuel sans évoquer la vie des hommes qui l'occupent et l'exploitent depuis des millénaires ? Pour ces naturalistes-là, l'histoire de l'humanité et la compréhension de l'environnement « naturel » sont indissociables. Pour d'autres, leur complémentarité n'est qu'accessoire, voire même sans fondement ! Alors, où sont donc les « vrais » naturalistes ?

Posez donc la question à un chasseur : lui aussi a sa réponse ! Quant il met tout en œuvre pour favoriser le développement harmonieux d'une population de cervidés, le naturaliste, c'est lui ! Peut-on être, à la fois, chasseur (ou pêcheur, tendeur, promoteur immobilier, gestionnaire d'un élevage industriel de poulets...) et naturaliste ? A chacun sa réponse !

On entend parfois dire que le « vrai » naturaliste, c'est celui qui progresse, celui qui perfectionne sans cesse ses connaissances. Le « vrai » naturaliste devient alors l'élève attentif, buvant avidement les paroles du guide compétent, consignait scrupuleusement toutes ses

observations dans un petit carnet de terrain, consultant systématiquement l'abondante et pesante documentation emportée dans son sac et révisant, jusqu'à bien tard dans la nuit, la matière abordée le jour-même... Admettons !

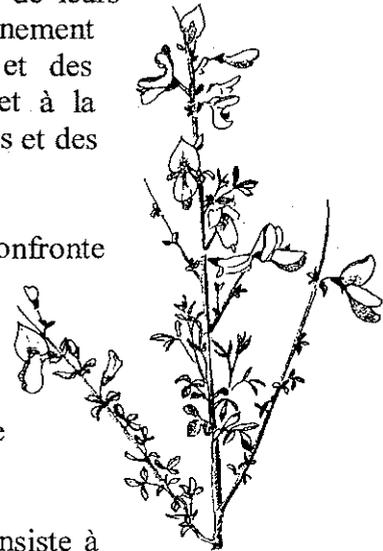
Pour d'autres encore, le « vrai » naturaliste ne peut rester indifférent aux agressions constantes subies par les milieux qu'il aime prospecter. Se targuer d'apprécier ou de connaître la flore et la faune des pelouses xériques, sans militer pour la réintroduction du mouton, ne serait pas digne d'un « vrai » naturaliste ! Etre ornithologue sans se battre pour éradiquer la tenderie, non plus !

D'autres « vrais » naturalistes jugent, par contre, que leur rôle consiste uniquement à évaluer la situation, à constater les dégâts, à décrire la régression de telle ou telle espèce et, parfois, à en informer aimablement les responsables et décideurs en tout genre. Le reste ne les concerne pas.

Allez donc départager tout ce beau monde ! Et, finalement, pourquoi vouloir le faire ?

La force des Naturalistes de la Haute-Lesse, c'est sans doute de rassembler des promeneurs contemplatifs et des scientifiques purs et durs, des débutants passionnés et des « vieux de la vieille » passionnants, des touche-à-tout généralistes et des spécialistes pointus, des épicuriens profitant pleinement de la nature à portée de leurs mains et des râleurs-défenseurs engagés d'un environnement menacé, des adeptes exclusifs des sciences naturelles et des amateurs d'histoire sensibles à la place prépondérante et à la responsabilité de l'homme face à la nature, des pragmatiques et des idéalistes, des écologistes et d'autres qui ne le sont pas...

Chacun apporte son point de vue. Chaque autre le confronte au sien. Tous bénéficient de ces échanges et de cette diversité avec, à la clef, la capacité de comprendre, ou même d'adopter, ces différentes approches de la nature, de porter tour à tour ou simultanément ces différentes casquettes. C'est peut-être là le niveau suprême, le pinacle du naturalisme amateur !



Pour les administrateurs de l'association, le défi consiste à tenir compte de cette inestimable richesse de diversité d'opinions, tout en gardant le cap précis décrit dans l'article 2 des statuts de l'a.s.b.l. :

« L'association ... a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles :

- a/ toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ;
- b/ l'étude de toutes questions relatives à l'Ecologie en général ;
- c/ toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature. »

Avec un brin de tolérance et d'ouverture d'esprit, c'est facile !



COMPTES RENDUS DES SORTIES

7 juin 2003 : Observations entomologiques dans le camp militaire de Marche-en-Famenne

Jean-Yves BAUGNÉE, Marc PAQUAY et Gérard MINET

Malgré l'orientation nettement botanique de la visite (cf. le rapport de J.-L. GIOT dans les Barbouillons n° 212, pp. 50-55), près de 80 espèces d'insectes ont été identifiées lors de cette journée par les quelques entomologistes du groupe. Nous n'évoquerons ici dans le détail que les observations relatives aux quelques groupes « classiques » : papillons de jour, libellules, orthoptères, coccinelles.

Cependant, nous émettrons également certains commentaires sur l'un ou l'autre insecte présentant un intérêt particulier, notamment parce que considéré comme rare ou arborant des caractéristiques ou des mœurs originales. Les personnes intéressées par le relevé complet peuvent l'obtenir au secrétariat de la société.

1) RAPPEL DES SITES PARCOURUS DANS LE CAMP MILITAIRE :

1. Grand Pré [Hotton], poste sanitaire de Bourdon (FR 7069) ;
2. Bois de Melreux [Hotton], aulnaie, suintements et layons forestiers (FR 7372) ;
3. Pont al Pice [Noiseux], friche, lisière forestière, rochers ombragés (FR 7074) ;
4. Bois de Spèche [Marche-en-Famenne], piste de chars avec mares (FR 6870).

2) LISTE DES PAPILLONS DE JOUR OBSERVÉS :

<i>Aglais urticae</i> – Petite tortue (1,2,3,4)	<i>Aporia crataegi</i> – Gazé (1,2,3,4)
<i>Brenthis ino</i> – Nacré de la filipendule (2)	<i>Clossiana selene</i> – Petit collier argenté (2)
<i>Coenonympha arcania</i> – Céphale (2)	<i>Gonepteryx rhamni</i> – Citron (2)
<i>Inachis io</i> – Paon de jour (2)	<i>Leptidea sinapis</i> – Piéride du lotier (2,3,4)
<i>Maniola jurtina</i> – Myrtil (3)	<i>Melitaea diamina</i> – Damier noir (2)
<i>Ochlodes venatus</i> – Sylvaine (2,3)	<i>Papilio machaon</i> – Machaon (4)
<i>Pieris napi</i> – Piéride du navet (3)	<i>Polyommatus icarus</i> – Azuré commun (3)
<i>Satyrium pruni</i> – Thécla du coudrier (3)	<i>Vanessa atalanta</i> – Vulcain (3,4)
<i>Vanessa cardui</i> – Belle-dame (1,4)	

Soit 17 espèces pour l'ensemble des sites, dont 8 figurent sur la liste rouge des papillons de Wallonie (GOFFART & DE BAST, 2000)

- soit comme élément vulnérable (*C. selene*, *M. diamina*, *S. pruni*),
- soit comme élément soumis à un faible risque.

3) LISTE DES ODONATES :

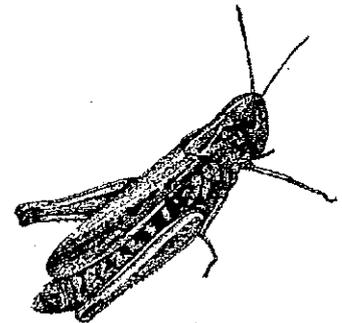
- Anax imperator* – Anax empereur (1,4)
Calopteryx splendens – Caloptéryx éclatant (3)
Calopteryx virgo – Caloptéryx vierge (1)
Coenagrion puella – Agrion jouvencelle (2,4)
Ischnura elegans – Agrion élégant (4)
Lestes viridis – Leste vert (4)
Libellula depressa – Libellule déprimée (2,4)
Libellula quadrimaculata – Libellule à quatre taches (4)
Orthetrum cancellatum – Orthétrum réticulé (4)
Platycnemis pennipes – Agrion à larges pattes (2,3)
Pyrrhosoma nymphula – Petite nymphe au corps de feu (2,4)

Criquet verdelet.
Ext. Atlas des
Orthoptères de la
Famenne.

Soit 11 espèces, toutes communes à assez communes en Wallonie.

4) LISTE DES ORTHOPTÈRES :

- Omocestus viridulus* – Criquet verdelet (3)
Pholidoptera griseoaptera – Decticelle cendrée (2)
Tetrix subulata – Tétrix subulé (2,3)
Tetrix undulata – Tétrix des clairières (2,3)



Soit 4 espèces, toutes communes ou assez communes. A noter cependant que *T. subulata* figure comme espèce vulnérable sur la liste rouge des orthoptères de Wallonie (DECLEER *et al.*, 2000), mais ce statut nous paraît exagéré.

5) LISTE DES COCCINELLES :

- Anisosticta 19-punctata* – Coccinelle des roseaux (4)
Chilocorus renipustulatus – Coccinelle des saules (2)
Coccidula rufa – Coccinelle rousse (2)
Coccinella 5-punctata – Coccinelle à 5 points (3)
Coccinella 7-punctata – Coccinelle à 7 points (1,3)
Propylea 14-punctata – Coccinelle à damier (3)
Subcoccinella 24-punctata – Coccinelle à 24 points (3)
Tytthaspis 16-punctata – Coccinelle à 16 points (3)

Soit 8 espèces, dont une assez rare et phytophage sur les Caryophyllacées (*S. 24-punctata*) et une autre liée aux zones humides et légalement protégée en Wallonie (*A. 19-punctata*).

6) NOTES SUR QUELQUES ESPÈCES REMARQUABLES :

Aphrophora spp.

Ces insectes suceurs de sève, de l'ordre des Homoptères (cigales et compagnie) et de la famille des Cercopidés, se sont fait remarquer par les écumes larvaires, aussi appelées « crachats de coucou », très abondantes sur *Salix cinerea* dans le bois de Melreux. Il s'agit ici

des espèces *A. salicina* et *A. costalis*¹ qui sont étroitement associées aux saules et dont nous avons également observé les imagos fraîchement émergés. Elles sont toutes deux assez rares et montrent une répartition localisée (VAN STALLE, 1989). Une autre espèce, *A. alni*, beaucoup plus commune et polyphage que les précédentes, a également été notée (cette dernière figure dans le « CHINERY » sous le nom de *Trigophora cincta*). Les crachats en question, secrétés par les larves elles-mêmes à l'aide d'un mélange complexe d'urine et d'air, constituent des abris-bulles censés offrir une certaine protection contre la dessiccation, les parasites et les prédateurs (cf. BOULARD, 1991).

Centrotus cornutus

Cet homoptère très reconnaissable est connu sous l'appellation populaire de « demi-diable » qui fait référence aux deux cornes triangulaires ornant le thorax de l'imago. Le rôle de ces expansions, caractérisant la remarquable famille des Membracidae (surtout représentée en Amérique du Sud), n'est pas connu. Quant au qualificatif « demi », il se rapporte à la taille modérée de l'insecte, 7 à 9 mm, comparée au « grand diable² » *Ledra aurita*, qui dépasse les 15 mm. L'espèce est assez commune dans le sud du pays et nous l'avons observée à plusieurs reprises au cours de l'excursion. Avec sa coloration brune, il est bien camouflé dans la végétation, d'autant qu'il se tient habituellement immobile, appliqué contre les tiges. Le demi-diable affectionne les lisières et les coupes forestières ensoleillées. Exclusivement phytophage comme tous les autres homoptères, il ponctionne la sève de divers arbustes (d'après nos observations, sa plante préférée sur les sites calcaires est le dompte-venin, *Vincetoxicum hirundinaria*).

Xanthogramma laetum (= *Olbiosyrphus laetus*)

Une femelle de ce syrphe peu banal a été observée dans une petite clairière humide et moussue du bois de Melreux. L'espèce, répandue en Europe centrale et méridionale, se trouve en Belgique à la limite de son aire de distribution. Dans sa faune, VERLINDEN (1994) ne mentionne qu'une seule localité, située en Ardenne (Lorcé). Il précise que c'est une mouche sylvicole très évasive. Deux données supplémentaires ont été publiées peu après par MARCOS-GARCIA (1998) : Lac de la Gileppe et Harzé. Plus récemment encore, le nombre de captures a été multiplié de façon assez remarquable. Le syrphe a en effet été piégé à plusieurs reprises en 2002 dans le cadre du projet Xylobios³ (deux localités en Lorraine, une en Ardenne centrale et une autre dans l'Hertogenwald – dét. J.-Y. BAUGNÉE).

Cette femelle a également été prise à Custinne dans la vallée de l'Iwène (leg. M. PAQUAY) et à Finnevaux au Grand Quartier (leg. D. SEVRIN). C'est une très belle mouche noire d'un centimètre de long, avec les yeux velus, les ailes transparentes, les côtés du thorax jaune citron et des bandes jaunes entières sur les 3^e et 4^e segments de l'abdomen. Tous ces caractères permettent d'ailleurs de la distinguer facilement des deux autres *Xanthogramma* de notre faune, qui présentent une ressemblance superficielle sur le terrain. La biologie de *X. laetum* est pratiquement inconnue. La larve est probablement entomophage. La ponte a été observée, à Custinne, dans la mousse *Thuidium tamaricinum* (obs. M. PAQUAY). L'espèce est très nettement forestière et semble plus particulièrement liée aux chênaies mélangées. Les imagos volent en juin-juillet.

¹ D'après une révision récente, cette espèce devrait s'appeler maintenant *Aphrophora pectoralis*.

² Pour être complets, signalons également l'existence du petit diable, *Gargara genistae*, lié aux genêts et dont l'adulte est à peu près deux fois plus petit que *Centrotus cornutus*, avec des « cornes » à peine visibles.

³ Xylobios : projet fédéral dont le but est de mieux comprendre le rôle et l'impact des organismes du bois mort dans les forêts feuillues belges.

Volucella inflata

Autre syrphé intéressant capturé dans la même station (1 ex. butinant *Rubus* sp.). En Belgique, cette volucelle est surtout signalée des vallées de la Haute Meuse, du Viroin, de la Lesse et de l'Ourthe (VERLINDEN, 1994). Généralement très localisée, elle est rarement notée en nombre. Elle se distingue de *V. bombylans* (la volucelle-bourdon) par l'abdomen non velu, et de *V. pellucens* (la volucelle commune) par les taches orange (et non blanches) du 2^e segment de l'abdomen. Le mode de vie de cette espèce est très spécialisé : la larve se développe en effet dans les blessures des troncs d'arbres en se nourrissant de la sève qui s'en écoule. Les imagos sont eux-mêmes attirés par les écoulements de sève et butinent volontiers les fleurs de troène et de cornouiller sanguin.

Mayetiola radicifica

Plusieurs galles attribuées à cette mouche ont été observées sur tige de *Poa nemoralis*, au pied du rocher de Noiseux portant le fameux *Saxifraga rosacea*. Cette galle de forme ovoïde a une apparence bien particulière : elle est constituée d'une boursouffure d'environ 7 mm de longueur recouverte d'un enchevêtrement de filaments crollés de couleur blanchâtre. D'après les ouvrages de cécidologie consultés (e.a. celui de DAUPHIN & ANIOTSBEHERE, 1997), c'est notamment la disposition anarchique des filaments qui la distingue de la galle causée par le très voisin *M. poae*. Si cette identité est confirmée, il s'agirait d'une espèce de Cécidomyidé nouvelle pour la faune de Belgique (cf. GOSSERIES, 1991).

Donacia marginata

Plusieurs spécimens ont été observés sur *Sparganium erectum* au bord des mares du bois de Spèche. Ce très beau coléoptère d'un cm de longueur, appartenant à la famille des Chrysomélidés, ressemble à s'y méprendre à un longicorne (c'est d'ailleurs le cas de toutes les donacies) ! La coloration métallique vert bronzé du dessus et les bordures pourpres des élytres sont typiques mais toutefois insuffisantes pour une reconnaissance certaine de l'espèce, qui demande un examen attentif sous binoculaire... Bien que largement distribué en Europe, *D. marginata* est devenu rare en Belgique et y serait même au bord de l'extinction (LAYS, 1997) ! Sa présence dans le camp de Marche est d'autant plus intéressante que les observations au sud du sillon Sambre-et-Meuse sont rares et toutes fort anciennes. Les larves phytophages vivent sur divers héliophytes (*Sparganium* spp., *Typha* spp., *Carex* spp.).

Anisosticta 19-punctata

La coccinelle des roseaux a été trouvée également au bord des mares du bois de Spèche sur ... *Eleocharis palustris* ! Contrairement à ce que laisse supposer son nom français, elle se rencontre fréquemment sur d'autres monocotylédones du bord des eaux (cf. SAN MARTIN, 2001). Par contre, ses élytres, qui peuvent être roses, orange ou blanchâtres, portent toujours 19 points noirs comme le précise l'épithète spécifique. Son corps aplati et relativement étroit lui permet de se faufiler entre les gainés des feuilles de ses plantes-hôtes.

Comme la plupart des coccinelles, les larves comme les adultes sont prédatrices de pucerons mais les seconds visitent aussi les fleurs à la recherche de pollen. A noter que depuis peu, *A. 19-punctata* est l'une des six coccinelles légalement protégées sur le territoire wallon (décret du 6 décembre 2001, Annexe 2b).

Satyrium pruni

Une chrysalide de ce papillon a été trouvée au lieu-dit Pont al Pice, sur une branche de prunellier (plante-hôte habituelle des chenilles). Ce cocon est remarquable de par son étrange ressemblance avec une fiente d'oiseau : voilà un bel exemple de mimétisme. Il faut dire que ce thécla est fort discret tout au long de son cycle de développement, y compris à l'état de papillon, dont la période de vol est très courte (1 mois !) L'espèce, jadis assez largement répandue en Wallonie, ne subsiste plus que très localement en Lorraine et surtout en Fagne-Famenne où elle demeure encore bien présente (GOFFART & DE BAST, 2000). Vu l'abondance de milieux favorables, *S. pruni* possède une importante population au sein du camp militaire (P. GOFFART, comm. or.).

Odynerus spinipes

Dans le bois de Melreux, de curieuses cheminées de terre, hautes d'un cm ou plus, ont attiré l'attention de plusieurs personnes intriguées : elles sont la signature d'une guêpe solitaire maçonneresse de la famille des Euméridés : *Odynerus spinipes*. Cette espèce noire à dessins jaunes mesure environ 11 mm et est assez répandue dans nos régions. Recherchant généralement les talus argileux pour établir ses nidifications, la femelle a choisi ici un milieu de substitution original : un chablis ! Le nid, bien illustré par BELLMANN (1999), est constitué d'une galerie oblique creusée dans le substrat. Le fond de la galerie est aménagée en logette dans laquelle sera entreposé le garde-manger de la progéniture, exclusivement des larves de charançons. Les fameuses cheminées, formées de minuscules boulettes agglomérées, ne représentent en fait qu'un entrepôt des déblais de terrassement. Une fois l'œuf pondu et la nourriture acheminée (une vingtaine de larves en moyenne), la femelle odyneresse réutilise ce matériau à disposition pour combler la galerie. Il faut ajouter qu'une seule guêpe femelle est capable d'édifier plusieurs nids (et donc autant de cheminées !).

Bibliographie

- BELLMANN H., *Guide des abeilles, bourdons, guêpes et fourmis d'Europe*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 1999, 336 pp.
- BOULARD M., *L'urine des Homoptères, un matériau utilisé ou recyclé de façons étonnantes (1^{ère} partie)*, Insectes-OPIE, 80, 1991, pp. 2-4.
- CHINERY M., *Insectes de France et d'Europe occidentale*, Arthaud, Paris, 1986, 320 pp.
- DAUPHIN P. & ANIOTSBEHERE J.-C., *Les Galles de France*, Mémoires de la Société linnéenne de Bordeaux, Tome 2, 1997, 382 pp.
- GOFFART P. & DE BAST B., *Atlas préliminaire des papillons de jour de Wallonie*, Publication du Groupe de Travail Lépidoptères, 2000, 80 pp.
- GOSSERIES J., *Cecidomyiidae*, Catalogue of the Diptera of Belgium edited by Grootaert P., De Bruyn L. & De Meyer M., Documents de travail de l'I.R.S.N.B., Bruxelles, 1991, pp. 61-64.
- LAYS P., *Les Donaciinae (Coleoptera : Chrysomelidae) de la faune de Belgique, Chorologie, phénologie et évaluation de la dérive faunique*, Notes fauniques de Gembloux n°33, 1997, pp. 67-143.
- MARCOS-GARCIA M.A., *Contribución al estudio del género Xanthogramma : Xanthogramma laetum (Fabricius, 1794) = (Xanthogramma catalanicum Andreu, 1926), syn. nov. (Diptera, Syrphidae)*, Nouvelle Revue d'Entomologie (N.S.), 15 (3), 1998, pp. 279-282.
- SAN MARTIN G., *Les coccinelles des milieux humides*, Feuille de contact n°3, Groupe de travail Coccinula, 2001, pp. 14-19.
- VAN STALLE J., *The occurrence of froghoppers in Belgium (Homoptera, Cercopidae)*, Comptes-rendus du Symposium « Invertébrés de Belgique », Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles, 1989, pp. 273-278.
- VERLINDEN L., *Faune de Belgique, Syrphides (Syrphidae)*, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles, 1994, 289 pp.

**Samedi 3 août 2003 : Initiation - découverte des orthoptères à
Lavaux-Sainte-Anne**

Marc PAQUAY

Les guides ont tenté durant cette (très chaude) journée de faire découvrir les représentants de l'ordre des orthoptères. Jean-Marc Couvreur, coordinateur de l'atlas des orthoptères de Famenne (réalisé dans le cadre des activités de l'association Jeunes & Nature) était, sans nul doute, le plus compétent pour donner cette initiation.

Le lieu de rendez-vous devant le château de Lavaux Sainte-Anne n'était pas anodin... Après une brève introduction sur l'atlas et sa réalisation, nous nous rendons non loin de là pour découvrir les premières espèces dont une peu répandue en Famenne : la Decticelle bariolée (*Metrioptera roeselii*). La seule population régionale de cette sauterelle se trouve ici dans la région de Lavaux. Cette espèce n'a effectivement, et curieusement, été observée que dans les fossés de cette portion de la dépression de Famenne.

Les participants sont donc très vite plongés dans la problématique d'identification des espèces de criquets et sauterelles. C'est l'occasion d'utiliser la clé de détermination mais aussi de présenter de façon rapide et plus schématique l'ensemble des espèces que l'on est susceptible de rencontrer chez nous. A cette fin nous renvoyons au tableau simplifié en fin du rapport qui pourra sans doute aider le néophyte dans l'identification des orthoptères. Nous pensons que cela pourra prolonger la séance sur le terrain.

Sur la prairie de fauche et en bordure du fossé, nous notons également *Tettigonia viridissima* (la grande sauterelle verte), *Chorthippus parallelus* (le criquet des pâtures), *Chorthippus biguttulus* (le criquet mélodieux) et *Chorthippus albomarginatus* (le criquet marginé). Cette dernière espèce était peu connue avant les explorations des jeunes naturalistes. Elle est typiquement inféodée aux prairies, milieux d'ordinaire peu fréquentés par les entomologistes. Ce fut donc une surprise de la rencontrer en de nombreux endroits de la Famenne lors de la prospection pour l'atlas.

Nous décidons de nous rendre ensuite vers les pelouses sèches du Gros Tienne afin de rencontrer d'autres espèces. Nous y entendons de nombreux criquets mélodieux puis détectons, au moyen du filet-fauchoir, d'autres espèces : *Omocestus rufipes* (le criquet noir ébène) aisé à reconnaître par le chant. Les mâles présentent un dessous noirâtre caractéristique. Sur ce fond sombre contrastent nettement les palpes blancs. Ces caractères associés à la coloration rougeâtre du bout de l'abdomen forment une combinaison unique chez cette espèce. Parmi les graminées, nous observons deux exemplaires de *Phaneroptera falcata* (le phanéroptère commun). Cette sauterelle est en expansion vers le nord mais aussi en augmentation très nette dans notre région. En effet, lors des recherches menées dans le cadre de l'atlas des orthoptères de Famenne, l'équipe de Jeunes & Nature ne l'avait détectée qu'en deux endroits à la suite de prospections assez intensives de 1995 à 97. Actuellement, le phénomène d'extension est plus largement observé et de nombreux sites hébergent maintenant cette sauterelle.

Après un pique-nique à l'ombre – le soleil est brûlant –, nous nous sommes rendus à Wiesme où nous connaissions une petite population du sténobothre nain (*Stenobothrus*

stigmaticus). Le site est constitué d'une pelouse schisteuse en bordure d'une pineraie. L'association d'une lisière bien structurée et d'un pré sec plutôt thermophile a certainement assuré la présence de cette espèce très localisée (5 stations seulement, toutes situées en Haute Famenne sur schistes calcaireux). Ce remarquable criquet est de petite taille et présente une petite tache blanche en croissant sur l'élytre. Les femelles montrent des cerques dentés.

A cet endroit, nous avons noté également *Leptophyes punctatissima* une sauterelle arboricole remarquablement ponctuée sur tout le corps. En lisière forestière, la decticelle cendrée ou sauterelle de la ronce (*Pholidoptera griseoptera*) n'est pas rare. En fait il s'agit surtout d'une espèce affectionnant les milieux à végétation assez dense d'où émergent des espèces ligneuses de hauteur variée. On peut penser que cette espèce est liée aux stades de pré-colonisation forestière. Cette situation est rencontrée non seulement au niveau des orées forestières mais aussi dans des milieux ouverts parsemés de buissons.

Cette chaude journée consacrée à l'approche de l'ordre des orthoptères s'est terminée en plus petit comité par une balade à l'ombre de la chênaie où nous avons déterminé quelques plantes.

Identification des orthoptères (ORTHOPTERA) : Criquets, Grillons, Sauterelles, Criquets pygmées, Courtilières

Marc PAQUAY

INTRODUCTION

L'identification précise des espèces requiert généralement l'utilisation de clés dichotomiques. Le tableau présenté ci-dessous se voudrait être un moyen simple, accessible aux naturalistes de tous niveaux pour déterminer les orthoptères. Elle est certainement perfectible et doit être complétée pour les Sauterelles. Nous vous livrons cette version qui doit être considérée comme un document de travail, à usage personnel !

Les données sur la répartition et l'écologie sont aussi extrêmement utiles pour s'orienter et compléter les déterminations. Pour cela, nous renvoyons le lecteur aux différents atlas et à la bibliographie citée. Pratiquement tous les représentants de cet ordre peuvent être déterminés sans devoir les tuer et les préparer. De nombreuses espèces sont identifiables soit par le chant, soit après capture puis par examen des caractères au moyen d'une loupe 10x. Les animaux peuvent être maintenus délicatement dans les doigts, dans un tube ou dans une boîte de Petry (garnie d'un morceau de papier de toilette par ex.)

Avec l'habitude, plusieurs espèces pourront être directement identifiées dans la végétation sans devoir nécessairement les capturer.

N.B. 45 espèces d'orthoptères sont présentes en Belgique.

PREMIERE APPROCHE D'IDENTIFICATION

La première démarche consiste à situer l'espèce dans l'un des 5 grands groupes d'orthoptères suivants :

(voir le guide « Chinery », guide de base indispensable auquel nous ferons référence)

- | | |
|---|--|
| 1. Pattes antérieures fortement transformées pour creuser le sol, insecte corpulent (jusqu'à 50 mm) de forme très particulière (voir ill. Chinery p.58) | 1. Courtillière |
| 1'. Pas conformé ainsi | 2 |
| 2. Antennes nettement plus courtes que le corps | 3 |
| 2'. Antennes égales ou plus longues que la longueur du corps | 4 |
| 3. Thorax allongé en pointe recouvrant l'abdomen ou les ailes (voir ill. p. 47) ... | 2. Criquets pygmées (<i>Tetrix</i>) |
| 3a. Thorax court ne s'étendant pas sur l'abdomen (voir ill.p.43 p.ex)..... | 3. Criquets |
| 4. Corps aplati, tarse 3 articles, cerques longs munis de soies, allure voir p. 59..... | 4. Grillons |
| 4a. Corps plus ou moins arrondi, tarse de 4 articles, cerques glabres, allure voir p. 51 p.ex | 5. Sauterelles |

1. Courtillière (*Gryllotalpa gryllotalpa*)

Cet orthoptère très particulier (voir Chinery page 58) possède un chant et une allure remarquables ...

2. Criquets pygmées ou criquets géophiles – famille des Tetrigidae

L'identification de ces insectes demande un examen attentif et l'utilisation d'une clé spécifique (disponible sur demande). Certaines espèces peuvent se présenter sous des formes macroptères (ailes longues) ou brachyptères (ailes courtes). A priori, il y a 4 espèces chez nous (une cinquième espèce se trouve au littoral et en Campine; elle vient d'être observée à Bruxelles et il ne serait pas impossible de la trouver un jour en Famenne-Ardenne).

-**Tetrix undulata** (*Tétrix des clairières*) : pronotum en toit, souvent brachyptère.

-**Tetrix subulata** (*Tétrix subulé*) : pronotum plat, généralement macroptère.

-**Tetrix tenuicornis** (*Tétrix des carrières*): antennes fines, aire scapulaire étroite, progressivement réduite, bord avant du pronotum presque droit et bord avant entre les yeux (=vertex) presque droit.

-**Tetrix bipunctata** (*Tétrix calcicole*) : souvent taches noires rectangulaires placées obliquement, sur les pelouses et rochers thermophiles, le plus rare.

- **Tetrix ceperoi** (*Tétrix des vasières*) : espèce fort ressemblante au Tétrix subulé. Elle s'en distingue par les fémurs médians à bords ondulés et par les postérieurs munis d'une petite épine.

3. Criquets

Le tableau suivant permettra, par élimination, d'appréhender les espèces de Famenne - Ardenne

a) Ailes bleues

a-1. Ailes bleues à l'envol, fémurs échancrés, pelouses/rochers thermophiles **Oedipoda caerulescens** (*Criquet à ailes bleues ou Oedipode turquoise*).

a-2. Attention ! Il existe une autre espèce à ailes bleues (mais sans bordure noire contrairement à la précédente) trouvée très récemment dans notre pays. Elle ne montre pas d'échancrure au bord supérieur du fémur). Ce criquet a été découvert pour la première fois en Belgique dans la carrière de Resteigne par l'équipe de Jeunes & Nature. Il s'agit de **Sphingonotus caeruleus** (*Oedipode aigue-marine*). De nouvelles données sont apparues en Gaume et dans le Hainaut. Il s'agit donc peut-être d'une espèce en progression.

b) Forte taille, tibiaux jaunes munis d'épines noires

Dans les lieux humides et marécageux. Tibias jaunes épineux (épines sombres), dessous fémurs rouges, forte taille, marge claire sur l'élytre = **Stenophyma grossum** (*Criquet des marais ou Criquet ensanglanté*)

c) Criquets possédant des antennes en massue

c-1. Massue bicolore, bord élytre lobé = **Gomphocerippus rufus** (*Gomphocère roux*)

c-2. Massue non bicolore, bord élytre non lobé, assez petit, tête ronde caractéristique, champ médian nettement taché de foncé ; mâle typique, femelle à massue moins bien perceptible, coloration fort variable = **Myrmeleotettix maculatus** (*Gomphocère tacheté*)

d) Criquets présentant à la fois des antennes non en massue, des élytres non lobés (bord inférieur) et des carènes courbées

d-1. Champ médian de l'élytre à larges nervures parallèles, croissant blanc (femelle avec épine (cerques) bien visible et frange blanche en dessous) = **Stenobothrus lineatus** (*Sténobothre ligné*)

d-2. Idem mais nettement plus petit (11-15mm), aussi avec tache blanche sur les élytres (la femelle montre des cerques dentés bien nets) = **Stenobothrus stigmaticus** (*Sténobothre nain*)

e) Élytres non lobés, clairs, translucides - carènes courbes

e-1. Contraste de la bouche avec palpes blancs (regarder dessous), abdomen rougeâtre (noir et coloré!), femelle moins contrastée (souvent verte dessus, bien contrastée) = **Omocestus rufipes** (*Criquet noir-ébène*)

e-2. Animal vert, palpes brunâtres, carènes plus espacées à l'arrière qu'à l'avant, champ médian étroit à nervures irrégulières = **Omocestus viridulus** (*Criquet verdelet*)

f) Animaux vert brillant (fluo), abdomen nettement pointu chez les mâles

f-1. Élytres beaucoup plus courts que l'abdomen, genoux clairs, femelle souvent avec élytres roses, abdomen et oviscapte longs = **Euthystira brachyptera** (*Criquet des genévriers*)

f-2. Élytres plus courts que l'abdomen, genoux foncés (femelle grande, beige, à long abdomen et élytres pointus, fémur rougeâtre dessous, rares individus macroptères = **Chrysochraon dispar** (*Criquet des clairières*)

g) Élytres possédant un lobe au bord inférieur

Ce caractère principal est l'apanage des criquets du genre **Chortippus** (sauf chez *Ch.albomarginatus* : lobe peu indiqué chez le mâle et absent chez la femelle). L'identification des femelles est parfois difficile. La clé simplifiée ci-dessous est utilisable pour les mâles. Le chant est d'un grand secours pour l'identification !

g-1. Carènes du pronotum droites

bande blanche costale surtout chez la femelle, lobe peu ou pas indiqué (=exception!) =
Chortippus albomarginatus (*Criquet marginé*)

g-2. Carènes anguleuses, élytres bruns, éventuellement tachetés:

1. champ médian très large à nervures parallèles = **Chortippus apricarius** (*Criquet des adrets*)
2. tympan largement ouvert, sillon du pronotum placé après le milieu = **Chortippus vagans** (*Criquet des pins*)
3. tympan en fente, sillon du pronotum au milieu:
 - élytres environ égaux à l'abdomen, genoux foncés:
 - aile = 1/2 élytre = **Chortippus parallelus** (*Criquet des pâtures*)
 - aile = 2/3 élytre = **Chortippus montanus** (*Criquet palustre*)
 - (élytres + longs que l'abdomen = **Macroptères!**)
 - champ inférieur de l'élytre large à nervures parallèles, brillant, transparent, échancré distalement = **Chortippus biguttulus** (*Criquet mélodieux*)
 - champ inférieur de l'élytre étroit:
 - translucide ou fumé, abdomen sans rouge = **Chortippus mollis** (*Criq. des jachères*)
 - peu transparent, abdomen souvent rouge = **Chortippus brunneus** (*Criquet duettiste*)

4. Sauterelles - voir Chinery pages 48 à 57 et guide Bellman.

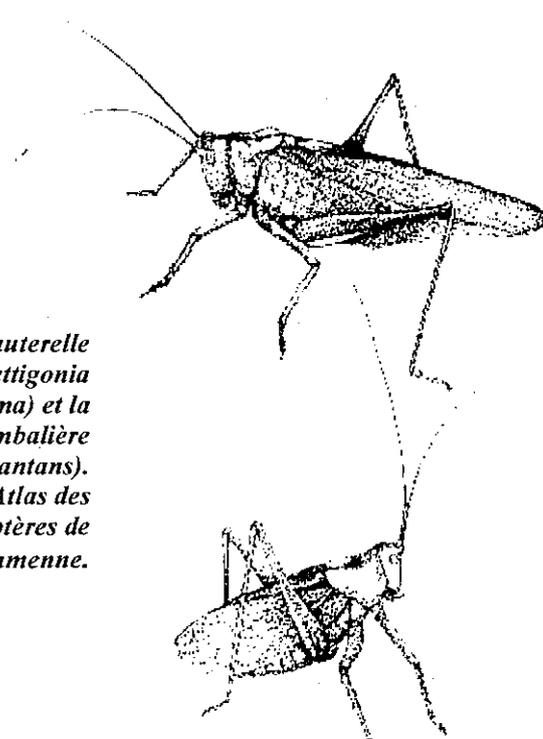
Nous renvoyons les naturalistes vers les guides qui s'imposent pour ce groupe. Un tableau simple n'a pas encore été préparé. Ce n'est que partie remise !

5. Grillons

Distinction facile (5 espèces) - voir p/ex. illustr. dans Chinery p.58 :

Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*);
Grillon des champs (*Gryllus campestris*);
Grillon domestique (*Acheta domesticus*);
Grillon des vignes (*Oecanthus pellucens*);

La grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*) et la sauterelle cymbalière (*Tettigonia cantans*).
 Ext. Atlas des orthoptères de Famenne.

**Références bibliographiques**

BELLMANN H. & LUQUET G., *Guide des Sauterelles, Grillons et Criquets d'Europe occidentale*, Delachaux et Niestlé, 1995.

COUVREUR J.-M. & GODEAU J.-F., *Atlas des Orthoptères de la Famenne*, Publication du Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois, 2000.

DEVRIESSE H. & GOSSERIES A., *Clé de détermination des Orthoptères de Belgique*, Éd. Jeunes & Nature, 1993, 24 pp.

**Samedi 9 août 2003 : Prospection botanique
dans la région de Han-sur-Lesse : les *Epipactis* tardifs**

Daniel TYTECA



Epipactis purpurata, Bois
de Hart, 20 août 2001
(dia D. TYTECA)

*En cette période de canicule, la végétation est fort avancée.
En retournant sur les lieux d'une de nos découvertes
sensationnelles des dernières années, nous espérons
néanmoins observer encore nos dernières orchidées à
fleurir au cours de l'année.*

Aujourd'hui, notre groupe rejoint celui de la Section Orchidées d'Europe (SOE ci-après) des Naturalistes belges pour une activité commune. Malgré ce regroupement, ce n'est qu'à dix-huit que nous nous retrouvons, dont sept ou huit sont membres des deux associations.

Nous nous rendons d'abord au Bois de Hart où, il y a deux ans, au cours d'une sortie de prospection, huit Natus effectuaient une trouvaille restée dans les annales⁴ : celle d'*Epipactis purpurata* (= *E. viridiflora*), nouveau pour la région et extrêmement rare en Belgique et d'ailleurs non retrouvé jusqu'ici en d'autres localités de Lesse et Lomme. Abordant le bois par l'est (à partir de l'autoroute), nous traversons d'abord des plantations d'épicéas où nous remarquons une belle plage de suce-pin (*Monotropa hypopitys*), ainsi que des platanthères (sans doute *Platanthera chlorantha*) au bord du chemin. Un peu plus loin, le chemin traverse une zone non boisée, relativement fraîche, avec quelques trembles (*Populus tremula*), où apparaissent des plantes hygrophiles (comme *Lythrum salicaria*) ainsi que d'autres (comme *Bupleurum falcatum*).

Nous entrons alors dans le Bois de Hart proprement dit qui s'étend sur une pente nord (en contrebas du bois d'Oro – la Hardie) ainsi que dans le fond d'un vallon où s'observe une végétation alluviale, dominée par les frênes, les charmes, les noisetiers et les chênes, l'ensemble s'étalant sur une assez grande longueur (plus d'1 km) d'est en ouest. C'est dans cette forêt alluviale que nous avons trouvé les épipactis pourpres en pleine floraison le 18 août 2001. L'avancement des floraisons cette année, dû à un été exceptionnellement chaud, nous fait craindre de ne trouver que des plantes desséchées. Effectivement, nous trouvons des épipactis en fruits, mais une prospection plus poussée nous fait heureusement découvrir des plantes encore bien fleuries, au total huit sur une population estimée à 50 individus (par extrapolation, l'effectif de la population il y a deux ans, dans des conditions plus favorables, devait être d'une centaine de pieds). Les photographes ont de quoi s'en donner à cœur joie !

Dans le voisinage des plantes d'*Epipactis purpurata*, s'observent diverses plantes appartenant, en première approximation, à l'espèce plus largement répandue, *E. helleborine*. La population montre cependant une très grande variabilité : si la majorité des individus ont fini de fleurir, certaines plantes aberrantes ne font que commencer ou sont même encore en boutons ! De plus, la variabilité morphologique est considérable, tant au niveau des inflorescences qu'au niveau des feuilles et de l'aspect général de la plante. Déjà il y a deux

⁴ Voir *Barbouillons* n° 202, pp. 88-92 (septembre - octobre 2001).

ans nous avons noté une plante très particulière qui n'avait fleuri que le 8 septembre !⁵ L'ensemble de cette population mériterait donc un examen approfondi. C'est dans ce genre de situation, en effet, que des spécialistes ont été amenés à identifier des taxons distincts, voire des espèces nouvelles, dans des biotopes plus ou moins analogues à celui du Bois de Hart (vieilles forêts alluviales), qui semblent propices à la spéciation dans le genre *Epipactis*⁶. Toutefois, ces processus ont jusqu'ici été décrits essentiellement de régions d'Europe centrale et orientale.

Poursuivant notre exploration, nous traversons des zones clairiérées, relativement fraîches, où nous retrouvons des espèces de lumière, plus ou moins hygrophiles, telles que la scutellaire (*Scutellaria galericulata*), l'angélique (*Angelica sylvestris*), l'épiaire des Alpes (*Stachys alpina*), à nouveau la salicaire (*Lythrum salicaria*), des *Carex* (dont *C. cuprina*) et, plus loin, l'alouchier (*Sorbus aria*) ainsi que la succise (*Succisa pratensis*). Plus loin dans le Bois de Hart, vers l'ouest, nous relevons des plantes plus "normales" d'*Epipactis helleborine* ainsi que de l'espèce désormais commune en Lesse et Lomme, *E. neglecta*⁷ que, lors d'une sortie de la SOE en 2002, nous avons retrouvée au sommet du plateau (la Hardie).

Après le pique-nique pris sous des épicéas (tant la chaleur "extérieure" est insoutenable), nous passons rapidement à Ave, au Tienne du Borquet, où des participants de la SOE nous montrent, sous les pins, une très belle plage d'une autre orchidée, la goodyère (*Goodyera repens*), qui semble accuser une très nette régression en Lesse et Lomme, comme ailleurs, au cours des dernières années.

La dernière exploration de la journée a lieu près d'Auffe, au pied du Bois Niau, où s'observe une remarquable végétation alluviale, assez analogue à celle du Bois de Hart: c'est pour cette raison que j'y emmène le groupe, dans l'espoir que l'un ou l'autre d'entre nous aille dénicher un pied, et donc une deuxième station, d'*Epipactis purpurata*. Hélas ce ne fut pas le cas, mais d'autres observations méritent d'être épinglées. Le long du chemin conduisant d'Auffe au pied du bois, nous notons des plages abondamment fournies d'odontites (*Odontites vernus* subsp. *serotinus*) en pleine floraison, ainsi que des plantes hygrophiles, *Lythrum salicaria*, *Filipendula ulmaria*, *Epilobium hirsutum* et *Alisma plantago-aquatica*. Dans le sous-bois, nous parcourons une zone plus fraîche dominée par des frênes où nous observons d'importantes plages de la circée (*Circaea lutetiana*) et des feuilles d'*Epipactis* (sans doute *E. helleborine*; en aucun cas *E. purpurata* dont la teinte bronzée violacée typique fait ici défaut). J'en profite pour montrer et/ou signaler d'autres plantes intéressantes, devenues méconnaissables ou invisibles à cette époque, mais que j'y avais notées il y a un mois: la parisette (*Paris quadrifolia*), extrêmement abondante ici, ainsi que l'hellébore (*Helleborus foetidus*), le bois gentil (*Daphne mezereum*), le double feuille (*Listera ovata*), lui aussi très abondant, un platanthère (*Platanthera* cf. *chlorantha*) et, last but not least, une dizaine de pieds d'orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*), dont il s'agit de la deuxième station connue en Lesse et Lomme, à côté de celle du Tienne St-Inal !

À la sortie du "Bois", nous traversons des zones plus sèches où, au bord du chemin, nous relevons encore quelques épipactis (*Epipactis helleborine*), la néottie (*Neottia nidus-avis*), encore deux pieds (fructifiés bien entendu) de *Dactylorhiza fuchsii*, et deux pieds d'actée (*Actaea spicata*). La journée s'achève à Belvaux, avec les survivants de cette journée passionnante, autour du verre de l'amitié.

⁵ Voir *Barbouillons* n° 202, pp. 88-92 (septembre - octobre 2001).

⁶ Voir DELFORGE, P. (2001), *Guide des Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient*. - 2^e éd., Delachaux et Niestlé, Paris.

⁷ Voir *Barbouillons* n° 201, pp. 65-68 (juillet - août 2001).

Samedi 30 août : Inventaire biologique de la mare de Sohier

Jean LEURQUIN

Depuis la fondation de notre association, les naturalistes se sont intéressés à cette mare : à sa végétation, à sa dynamique et à toute la faune qui colonise ou est attirée par ce milieu.

En 1978, Bernard OVERAL avait publié un article fort complet dans le Bulletin trimestriel d'Ardenne et Gaume. Vingt-cinq ans plus tard, alors que la commune de Wellin prévoit le curage de cet étang, les naturalistes botanistes, ornithologues, entomologistes, malacologues... se sont retrouvés en cette fin de mois d'août pour évaluer l'évolution de ce milieu.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DU MILIEU

- **Substrat** : « grès et schistes rouges de Winenne » = Formation de Chooz : la majeure partie de la formation, soit 270-280 m, est formée principalement de shales et siltites rouges et verts avec intercalations de bancs gréseux épais; cette formation, très peu fossilifère, correspond à l'Emsien moyen.
- **Alimentation en eau** :
 - * eaux pluviales pour l'essentiel
 - * eaux d'écoulement d'un fossé bordant les prairies à l'ouest du site
 - * eaux de ruissellement des prairies situées au nord du site (effet néfaste des engrais et amendements)
 - * exutoire d'une conduite collectant les eaux de ruissellement sur voirie, situé à l'est du site (effet néfaste des épandages hivernaux de fondants chimiques sur la route voisine).
- **Exondation des vases au centre** de la mare avec trous d'eau sur le pourtour.
- **pH de l'eau** : 7.03 - **Conductivité à 20°C** : 497 $\mu\text{S}/\text{cm}$, c'est-à-dire eaux neutres et eutrophes.
- **pH des vases organo-minérales** : 7-7,5.
- **Profondeur des vases** (3 essais à la tarière) : 40-60-90 cm.

CONSTAT BOTANIQUE

A la lecture des relevés floristiques effectués en 1977 et 1995 par les Naturalistes de la Haute-Lesse et au vu des coefficients d'abondance-dominance attribués aux espèces herbacées dans un contexte phytosociologique, on peut en déduire un appauvrissement général de la végétation aquatique :

- Réduction et altération des glycérales de ceinture et de la roselière à *Sparganium emersum* à l'avantage de celle à *Sparganium erectum* par élévation du degré trophique des eaux :
 - * en 1977, la conductivité est de 257 $\mu\text{S}/\text{cm}$: caractère fortement mésotrophe, à tendance eutrophe;
 - * en 2003, la conductivité est de 497 $\mu\text{S}/\text{cm}$: caractère fortement eutrophe, à tendance polytrophe.

- Disparition de l'association à *Lemna trisulca* qui se développe ordinairement dans des eaux méso-eutrophes, claires et non polluées, pouvant réaliser un feutrage épais à la base des grandes roselières, la disparition de ces dernières induisant celle des *Lemna trisulca*; quasi-disparition du groupement à *Potamogeton natans*, mésotrophe, plus ou moins nitrophile, qui couvrait totalement le plan d'eau.
- Apparition d'un groupement à *Elodea canadensis*, déjà renseigné en 1995, indicateur d'une eutrophisation des eaux et vases de la mare.

On peut également en déduire une augmentation de la biomasse de la végétation supra-aquatique, les pourcentages étant beaucoup plus élevés :

- Extension du groupement pionnier nitrophile à *Bidens cernua* colonisant les vases eutrophes avec disparition presque totale d' *Alopecurus aequalis*;
- Caractère relictuel de la jonçaie à *Juncus acutiflorus* très fragmentaire et la présence de quelques espèces des bas-marais en éléments rares et dispersés;
- Rudéralisation de la mégaphorbiaie préforestière à *Calystegia sepium* et *Epilobium hirsutum* qui forme la ceinture herbacée la plus extérieure, se présentant sous sa forme la plus eutrophe.

PROJET DE GESTION CONSERVATOIRE

- Effectuer un curage de la mare jusqu'au substrat avec exportation des vases.
- Créer des grèves en pente douce afin de favoriser l'apparition des groupements de ceinture et d'une zonation la plus diversifiée possible.
- Les Naturalistes de la Haute Lesse pourraient établir, tous les 5 ans, un inventaire de la végétation afin de suivre plus facilement l'état d'avancement de l'eutrophisation du site et conseiller plus judicieusement l'édilité communale à intervenir en temps opportun.
- Eviter toute prise d'eau par pompage afin de maintenir une réserve suffisante pour pallier les effets néfastes d'éventuels étés exceptionnellement chauds.

CONCLUSION

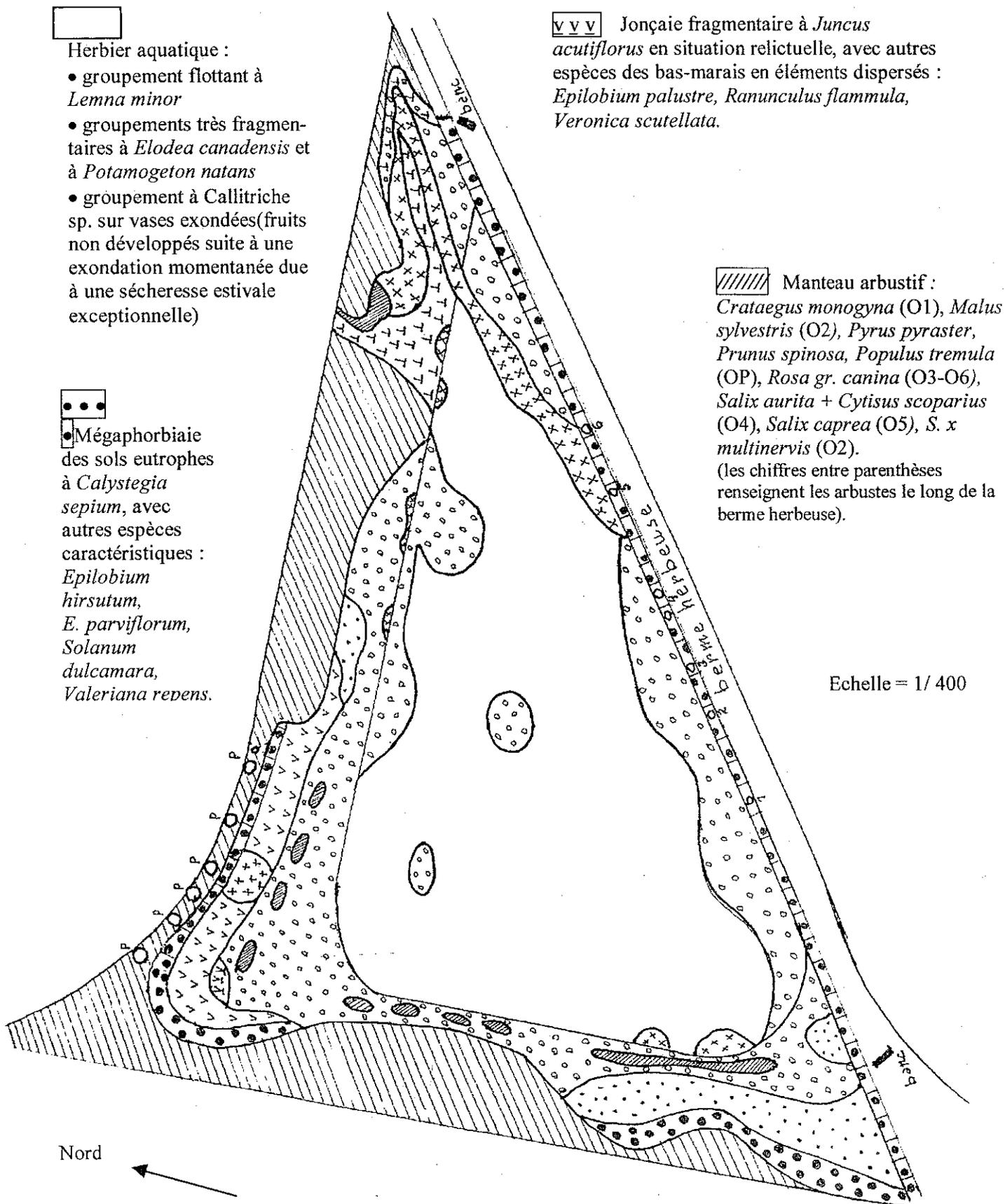
Toute mare, où qu'elle soit, et surtout en Ardenne, doit être conservée et entretenue car elle constitue une valeur ajoutée à la biodiversité du patrimoine naturel. Jadis, celle de Sohier alimentait en eaux gelées la glacière du château et servait d'abreuvoir pour le bétail au retour des champs (B. OVERAL, 1978).

Que cette étude botanique, incluse dans l'inventaire floristique et faunistique plus général entrepris par les Naturalistes de la Haute Lesse, constitue une modeste participation à son histoire.

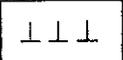
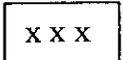
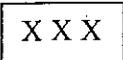
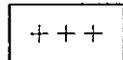
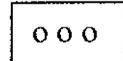
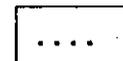
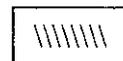
Bibliographie

- Bruno MAREE, *La mare de Sohier : compte rendu de l'équipe entomo-malacologique*. Les Barbouillons – Les Naturalistes de la Haute Lesse, 1989, pages 44-45.
- Bernard OVERAL, *La végétation de la mare de Sohier*, in Parcs nationaux, Ardenne et Gaume, 1978, vol. 32, fasc. 1-2, pp. 36-40.
- Bernard OVERAL, *La végétation de la mare de Sohier*, in Les Barbouillons – Les Naturalistes de la Haute Lesse, 1995, pp. 105-107.
- Bernard OVERAL, *La végétation de la mare de Sohier* in Parcs et réserves Ardenne et Gaume, 1996, vol. 51, fasc. 1, pp. 10-11.

LE PLAN DE LA MARE DE SOHIER AVEC DESCRIPTIF DE LA VÉGÉTATION



LÉGENDE DE LA CARTE DE VÉGÉTATION (suite)

-  Prairie aquatique à *Glyceria fluitans* formant un ourlet de roselière en nappe.
-  Sparganiaie sénescence à *Sparganium emersum* disposée en îlots, en voie d'extinction par excès de trophie des eaux.
-  Sparganiaie à *Sparganium erectum subsp. neglectum* sur vases eutrophes, avec espèces compagnes des roselières : *Alisma plantago-aquatica*, *Lycopus europaeus*, *Veronica beccabunga*, *Glyceria declinata*.
-  Cariçaie fragmentaire mésotrophe à *Carex vesicaria* ne pouvant se développer de façon optimale en milieu eutrophe
-  Jonçaie à *Juncus effusus* reprise dans les prairies hygrophiles, avec bryophytes en tapis moyennement important sous les joncs et les saules mais où la diversité est réduite : *Calliergonella cuspidata* dominante, *Amblystegium fluviatile*, *Calliergon cordifolium* (mousses), *Riccia fluitans* (hépatique) sous sa forme terrestre sur les parties dénudées de la vase. (dét. M.Th. Romain).
-  Prairie longuement inondable à *Eleocharis palustris*, avec autres espèces prairiales de bas niveau topographique : *Galium palustre*, *Lysimachia nummularia*, *Menta x verticillata*, *Myosotis cespitosa*.
-  Prairie hygrophile de niveau moyen à *Agrostis stolonifera* avec autres espèces prairiales de même niveau topographique : *Cardamine pratensis subsp. picra*, *Carex cuprina*, *Juncus effusus*, *Lotus pedunculatus*, *Potentilla anserina*, *Ranunculus repens* et espèce compagne fontinale : *Stellaria alsine*.
-  Groupement pionnier à *Bidens cernua* sur sol eutrophe, s'asséchant l'été, avec autres espèces adaptées aux mêmes conditions écologiques : *Rumex conglomeratus*, *Alopecurus aequalis* (un seul individu) : le passage aux stades suivants de la série évolutive se fait toujours au détriment des espèces annuelles pionnières.
-  Au sein des mégaphorbiaies situées au nord et au sud de la mare se sont surajoutées :
- des espèces compagnes des ourlets nitrophiles sur sol eutrophe plus ou moins hygrocline : *Geranium pyrenaicum*, *Heracleum sphondylium*, *Lapsana communis*, *Scrophularia nodosa*, *Urtica dioica*;
 - des espèces compagnes rudérales, subnitrophiles méso-xérophiles : *Artemisia vulgaris*, *Cirsium arvense*, *Hypericum perforatum*;
 - des espèces d'ourlets préforestiers : *Clinopodium vulgare*, *Galium mollugo*;
 - des espèces compagnes de coupes forestières : *Epilobium angustifolium*, *Rubus sp.*

Note : nous n'avons pas pris en compte les espèces de contact qui caractérisent la friche herbeuse de berme routière).

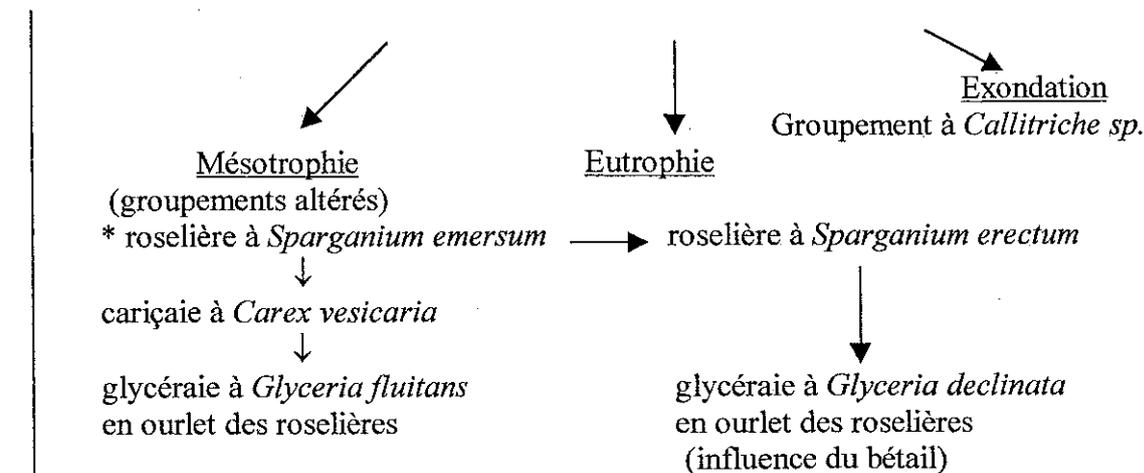
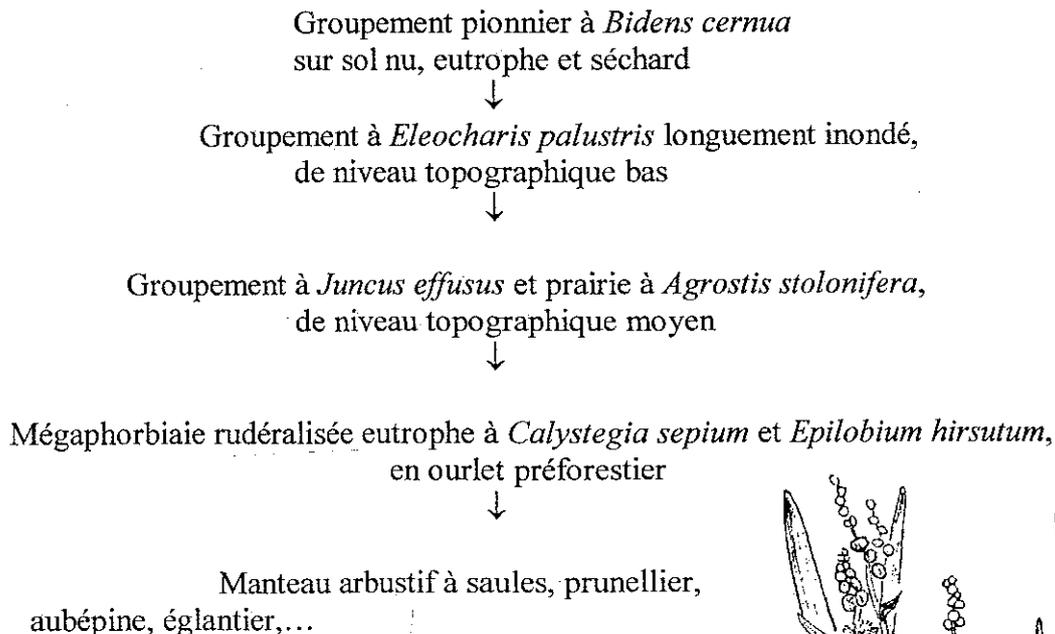
EVOLUTION DE LA VEGETATION DE LA MARE, EN MILIEU EUTROPHE

Milieu aquatique :Epaisseur de
la lame d'eau

Plan d'eau :

- * groupement enraciné à *Potamogeton natans*
- * groupement enraciné à *Elodea canadensis*
- * groupement flottant à *Lemna minor*

+

Milieu supra-aquatique :

Rubanier rameux (*Sparganium erectum*) et *rubanier simple* (*Sparganium emersum*).
Le *rubanier rameux* se distingue par son inflorescence ramifiée, composée de plusieurs capitules.
Ext. M. DETHIOUX, Espèces herbacées du bord des eaux.



**Les mollusques dulcicoles de la mare de Sohier (complément à la
prospection pluridisciplinaire du 30 août 2003)**

Bruno MAREE

***Le recensement des mollusques dulcicoles d'une mare peut-il nous informer sur
l'état sanitaire de celle-ci et sur l'éventuelle nécessité d'y envisager une
intervention mécanique ?***

En ce qui concerne la mare de Sohier, nous disposons des données récoltées en mai 1989, lors d'une activité de l'équipe « entomo-malacologie » des Naturalistes de la Haute-Lesse, en collaboration avec la Société Belge de Malacologie. La comparaison entre les déterminations réalisées en 1989 et ce que l'on peut observer aujourd'hui permet sans doute de préciser l'évolution du biotope.

Soyons toutefois fort prudents dans nos conclusions. Celles-ci reposent sur deux prospections ponctuelles effectuées à des époques différentes (13 mai 1989 et 30 août 2003). Peut-être, aurait-il été nécessaire de multiplier les observations au cours d'une même année ! En outre, les conditions particulières de cet été 2003 (sécheresse et fortes chaleurs) n'ont certainement pas contribué à enrichir la diversité malacologique du site enregistrée en fin de saison. Précisons aussi que nous nous limiterons volontairement ici à la malacofaune dulcicole, sans tenir compte des nombreuses espèces terrestres vivant aux abords de la mare et bénéficiant indirectement aussi de la présence de cette zone humide.

	1989	2003
<i>Sphaerium lacustre</i>	X	-
<i>Pisidium nitidum</i>	X	-
<i>Pisidium personatum</i>	X	X
<i>Anisus vortex</i>	X	X
<i>Gyraulus albus</i>	X	-
<i>Lymnaea stagnalis</i>	-	X

Cinq en 89, trois en 2003 : l'appauvrissement est évident !

Sphaerium lacustre, un bivalve assez commun en Moyenne Belgique, disparaît curieusement (ou n'a pas été retrouvé !), de même qu'un autre bivalve minuscule, *Pisidium nitidum* (3 à 4 mm), pour lequel William ADAM⁸ précise la présence dans les étangs et les eaux courantes pures. *Gyraulus albus*, une planorbe vivant parmi les plantes aquatiques des eaux douces stagnantes, fait aussi les frais de l'évolution du site.

Sans doute plus résistante, la planorbe *Anisus vortex* se maintient et reste assez fréquente dans la mare, de même que le bivalve *Pisidium personatum*. Signalons toutefois que l'observation de ce *Pisidium* avait échappé aux récoltes des prospecteurs du 30 août 2003. C'est Ma-Thé Romain qui en a découvert quelques exemplaires de petite taille, le 2 septembre 2003, en bordure de la mare, au niveau de la jonçaille et de la saulaie, parmi les végétaux ou à

⁸ William ADAM, *Faune de Belgique, Mollusques terrestres et dulcicoles*, Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles, tome 1, 1960.

très petite profondeur dans la vase. L'espèce a probablement mal supporté les fortes chaleurs de cet été et s'est réfugiée dans la zone ombragée du côté de la mare opposé à la route.

Il faut aussi constater que la vase très abondante occupant toute la superficie du site ne renfermait plus aucun bivalve dans la zone centrale de la mare et en l'absence d'une végétation protectrice. On peut imaginer les températures élevées enregistrées au cours de l'été dans le peu d'eau encore disponible !

Plus étonnante, une nouvelle espèce fait son apparition dans la mare de Sohier, en 2003 : *Lymnaea stagnalis*. C'est la plus grande des limnées de nos régions puisqu'elle peut atteindre 8 cm de hauteur. Il est donc fort peu probable que les prospecteurs de 1989 soient passés à côté !

Assez peu exigeante, l'espèce est présente dans toute la Belgique (moins commune en Ardenne !) et occupe surtout les eaux douces stagnantes et les rivières à faible courant, mais également les eaux légèrement saumâtres. *Lymnaea stagnalis* a déjà été observé dans le Ri d'Ave, à hauteur du rocher de l'anticlinal, entre Ave et Han-sur-Lesse, dans les eaux du Viroin, à Treignes, mais aussi dans les étangs du parc de l'Hôtel de Ville de Marche-en-Famenne. L'espèce semble donc relativement peu exigeante, ce qui n'explique quand même pas son arrivée spectaculaire dans la mare de Sohier...

EN CONCLUSION

Malgré la présence nouvelle de cette dernière espèce, il faut constater un appauvrissement général de la diversité des mollusques dulcicoles de la mare de Sohier. L'accumulation importante de vase sur l'ensemble du site, la très faible profondeur d'eau disponible et l'eutrophisation évidente des eaux soumises à des températures très élevées accentuent la faible teneur en oxygène dissous... Autant d'éléments justifiant sans tarder un curage assez vigoureux du site, tout en respectant certaines règles de prudence : berges maintenues en pente douce, choix judicieux de l'époque des travaux, creusement préservant l'étanchéité du fond et, éventuellement, réalisation des opérations en deux phases réparties sur deux années consécutives afin de préserver une « réserve biologique » et assurer l'ensemencement du milieu.

Aujourd'hui, il s'agit davantage de reconstituer le biotope, plutôt que d'en sauvegarder l'état actuel !



**La faune de la mare de Sohier (complément à la prospection
pluridisciplinaire du 30 août 2003)**

Marc PAQUAY

Les entomologistes de la Haute-Lesse s'étaient aussi fixé rendez-vous au bord de cette mare pour en observer la diversité biologique : plantes, insectes et mollusques paludicoles ou aquatiques. Cette mare a un statut relativement protégé (Zone Humide d'Intérêt Biologique). Elle est propriété communale et nous apprenons que les élus locaux pourraient envisager une gestion conservatoire. C'est fort bien et certainement très utile car ces milieux disparaissent partout. Cette mare-ci a particulièrement besoin d'une gestion allant dans ce sens. Elle est fortement envasée et en voie de banalisation suite à une eutrophisation liée aux effluents des environs.

OBSERVATIONS

La mare contient très peu d'eau ... Le phénomène est général cette année particulièrement affectée par la chaleur et la sécheresse. Ces conditions particulières sont peu propices à l'observation des insectes volants (averses).

Mammifères

Traces de petits rongeurs : probablement de Campagnol amphibie (*Arvicola terrestris terrestris*) et de Surmulot (*Rattus norvegicus*)

Oiseaux

Les abords de la mare accueillent la Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*). Lorsque la mare est sous eau, nous y observons souvent des Poules d'eau (*Gallinula chloropus*) – 1 à 2 couples nicheurs. Vu la petite dimension du site, il n'y a pas d'autre espèce paludicole remarquable. Il faut noter toutefois que cette mare peut servir de relais pour divers petits échassiers de passage (Bécassine des marais, Chevalier culblanc, sylvain, etc). Les espèces nichant en périphérie profitent de cette mare en tant qu'abreuvoir et milieu nourricier.

Batraciens

Grenouille rousse (*Rana temporaria*)

Grenouille verte (*Rana esculenta*)

Triton alpestre (*Triturus alpestris*) : une dizaine d'adultes et jeunes.

NB : le faible niveau d'eau, la difficulté d'accès et la période n'ont pas permis de détecter les autres espèces de tritons vraisemblablement présentes : triton ponctué, palmé, ...

Odonates

Notons la présence de deux exemplaires mâles de *Sympetrum flaveolum* (Sympétrum jaune d'or) très peu fréquent dans la région.

Insectes divers

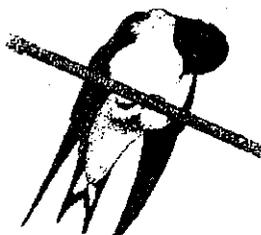
Hydrometra stagnorum (Hydromètre, hémiptères hétéroptères), *Ilyocoris cimicoides* (Naucore), des larves de deux espèces (non déterminées) de *Stratiomyidae* (Diptères), petites larves de *Dytiscidae* (Dytiques, coléoptères)

Araignées

Larinioides cornutus.

Samedi 30 août : Promenade d'observation des oiseaux à Honnay

Marc PAQUAY



En préalable à l'activité d'étude de la mare de Sohier, nous nous sommes baladés dans le bocage et sur les crêtes entre les villages de Honnay et Sohier avec pour but l'observation des oiseaux.

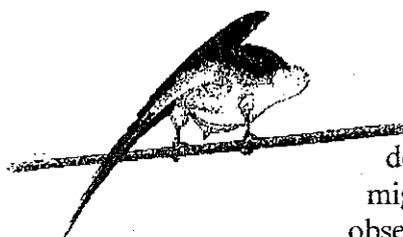


Même si l'époque n'est pas encore celle des grandes migrations visibles, on constate tout de même des mouvements bien marqués.

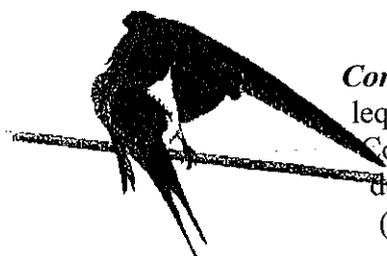
Cela fut particulièrement notable pour les espèces regroupées sous le vocable de « migrateurs d'été » comme l'*Hirondelle de cheminée*, le *Traquet tarier*, la *Tourterelle des bois*, le *Pipit des arbres* ou la *Bergeronnette printanière*.



Migratrice estivale, la *Bondrée apivore* passe principalement dans les derniers jours d'août et tout au début de septembre. Nous aurions espéré en voir un certain nombre mais malheureusement nous n'en



avons observé qu'une seule. Il faut dire que la migration de cette espèce a été peu détectée cette année : phénomène lié vraisemblablement aux conditions météorologiques (très fortes chaleurs et vents à prédominance de l'est). Ces conditions ont sans doute détourné les vols traversant habituellement nos régions. Les migrations de haute altitude ont pu aussi échapper à la vue des observateurs.



Nous avons aussi eu la chance d'observer six *Grands Corbeaux* traînant autour d'un pré pâturé par des moutons dans lequel se trouvaient deux cadavres de ces ovins. Le Grand Corbeau est en effet un expert dans la détection des cadavres de mammifères et ceci bien avant tout autre charognard (comme le vautour sous d'autres latitudes).



Enfin, nous sommes restés en poste sur la crête pour la fin de matinée, ce qui nous a permis de prendre notre casse-croûte tout en surveillant le bel horizon vers la Famenne.

*Pour entretenir son plumage, l'hirondelle enduit celui-ci d'une graisse sécrétée par sa glande uropygienne.
Ext. La Hulotte, n° 70, p. 19*

**Dimanche 7 septembre : Visite du "Pré des Forges" à Mirwart
et prospection mycologique autour du château**

Jean-Claude LEBRUN

*Deux activités étaient prévues pour cette journée passée à Mirwart, dans un site
situé à la frontière de l'Ardenne et de la Famenne... de quoi satisfaire une
majorité des Natu's.*

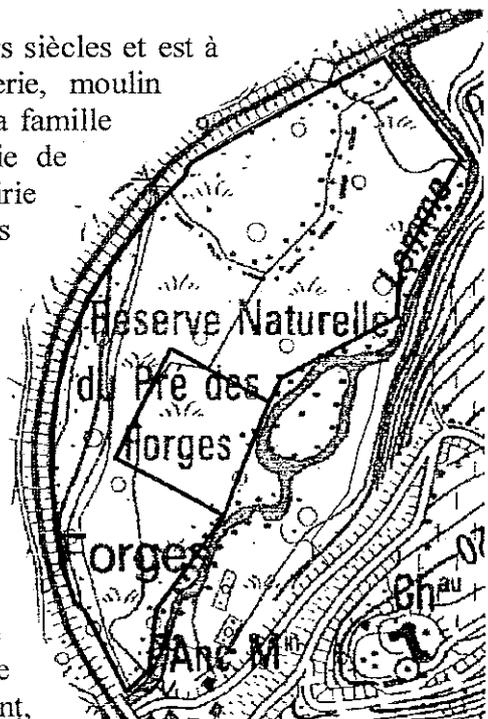
*Le matin, le groupe a découvert ou redécouvert⁹ la réserve domaniale du "Pré
des Forges". L'après-midi, un court périple autour du château nous a permis
quelques observations mycologiques... malgré la sécheresse de cette fin d'été.*

LE PRÉ DES FORGES

Créée par la Région en 1986, la réserve couvre 24 ha et constitue un des vestiges de prairies alluviales semi-naturelles des fonds de vallées ardennaises. Cette petite enclave comprise entre un méandre de la Lomme et la ligne de chemin de fer Gemelle-Libramont, fait partie du vaste domaine forestier (1 200 ha) appartenant à la Province de Luxembourg. Serpente à une altitude voisine de 250 m, la Lomme a creusé de ses eaux acides une profonde vallée et longe la réserve d'une galerie forestière d'aulnes et de saules. En hiver, les parties les plus basses de la vallée sont souvent inondées.

L'origine du "Pré des Forges" remonte à plusieurs siècles et est à associer aux petites industries (haut-fourneau, papeterie, moulin banal...) qui se sont implantées au XVI^e siècle lorsque la famille de la Marck tentait de mettre en valeur la seigneurie de Mirwart. La forêt fut alors déboisée et fit place à la prairie alluviale pour la production de fourrage. Le pré fut plus tard divisé en de nombreuses parcelles exploitées par les habitants du village qui aménagèrent des biefs d'irrigation. Ce type d'exploitation cessa après la seconde guerre lorsque l'agriculture se modernisa et s'équipa en matériel lourd inadapté à la portance des sols humides et au morcellement des parcelles trop éloignées du siège de l'exploitation.

Les conditions hétérogènes du milieu physique (parties sèches alternant avec des parties humides) ajoutées aux contraintes humaines de la fauche estivale avaient développé au fil du temps une mosaïque végétale aussi diversifiée que remarquable. Malheureusement, l'abandon de la fauche annuelle a conduit à une lente phase de banalisation du milieu et la mise sous le statut de réserve domaniale n'a pu, jusqu'à présent, que sauvegarder quelques associations-reliques.



*Clôtures nouvellement posées :
intérieure : 450 m
extérieure 1 950 m*

⁹ Voir les rapports d'activités dans les Barbouillons :

- 1987, page 147, rapporteur Pierre LIMBOURG
- 1994, page 175, rapporteur Jean-Claude LEBRUN.

Plusieurs scientifiques¹⁰ ont étudié les groupes écosociologiques de la réserve et ont décrit les grandes lignes de cet écosystème que nous retrouverons sur le terrain :

- pré tourbeux bas, mouillé à *Juncus acutiflorus* et à *Molinia caerulea*
- prairie humide de hautes herbes, à *Filipendula ulmaria* et *Urtica dioica*
- prairie fraîche et basse à *Festuca rubra* (en forte régression).

Notre démarche de cette matinée était de mesurer les effets des interventions de gestion du site. Monsieur Déom, ingénieur des Services Extérieurs de la D.N.F., nous a guidés dans la réserve et commenté les récents travaux entrepris et décidés par la Commission Consultative de Gestion du Centre-Ardenne. Les travaux ont été particulièrement lourds car les saulaies avaient envahi une grande partie du site. Plusieurs types d'intervention ont été menés : débroussaillage (avec exportation ou brûlage sur place), gyrobroyage, creusement de mares, installation de bovidés... Cette démarche avait pour but de :

- restaurer certaines pratiques de fauche et d'exploitation du fourrage;
- réduire la recolonisation forestière déjà bien entamée de la franche alluviale;
- réexploiter le taillis par coupe rase en petites parcelles, de proche en proche, et à courte rotation (25 ans)
- entretenir le réseau d'irrigation et de points d'eau morte dispersés sur l'ensemble du site (milieux de ponte favorable aux insectes et aux batraciens)

De longues discussions ont ponctué chaque halte : botanistes, entomologues ou herpétologues appréciant diversement. Face à cette gestion qui conduit fatalement à l'artificialisation du site, nous avons décidé d'ouvrir un débat plus général et qui concernera les réserves d'Ardenne et de Famenne (tiennes calcaires, pelouses schisteuses, prairies humides, ...). Une réunion en salle est prévue dans le courant de l'hiver. L'invitation vous parviendra par la voie des Barbouillons.

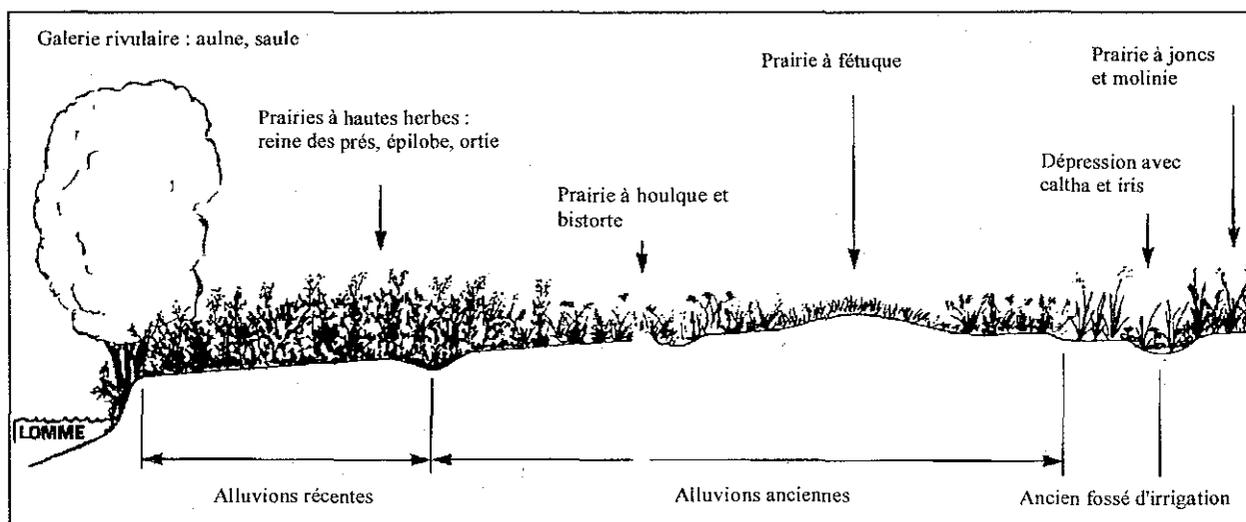


Schéma simplifié des grands types de végétation.
Ext. Dépliant édité par la D.N.F.

¹⁰ Notamment les professeurs P. DUVIGNEAUD et M. TANGHE qui publièrent un article sur l'écosystème de cette prairie alluviale (Travaux du laboratoire de botanique systématique et d'écologie de l'ULB, 1977, contribution n^{os} 201 à 222, pp. 353-362).

PROSPECTION MYCOLOGIQUE

L'après-midi fut réservée à une courte prospection mycologique autour du château, après le pique-nique pris au moulin et qui nous rappela de nombreux souvenirs. Les anciens nous ont remémoré les premiers soupers annuels des Natu's : grosses choucroutes.. mais déjà bien arrosés! L'atmosphère était à la réjouissance; Ma-Thé s'étant dévouée pour nous offrir un dessert de choix. On se mit finalement en route. Le chemin suivi traverse une futaie, un reliquat d'érablière de ravin, du taillis et des parcelles de résineux. Malgré un sol desséché, les trouvailles furent assez nombreuses pour permettre de se souvenir du nom des espèces courantes et de déterminer les plus rares.

Épinglons *Ditiola pezizaeformis* (= *Femsjonina luteoalba*) aux belles colorations jaunes. Il se présente en coussin mou, gélatineux. Il fait partie des *Dacrymycetales* comme *Calocera viscosa* qui lui ressemble par sa coloration et sa viscosité.

Lorsque les champignons supérieurs tardent à être au rendez-vous, les mycologues se "rabattent" sur les espèces lignicoles, aphylophorales et autres. Nous avons pu observer : *Xylaria polymorpha*, *Nectria cinnabarina*, *Bulgaria inquinans*, *Plicaturopsis crispa*, *Stereum hirsutum*, *Fistulina hepatica*, *Abortiporus biennis*, *Daedalea quercina*, *Trametes versicolor*, *Trametes gibbosa*, *Schizophyllum commune*, *Fomitopsis pinicola*, *Laetiporus sulfureus* (splendide station)...

Sur les bords de la route et à proximité du sentier, nous avons identifié *Laccaria laccata*, *Lepiota cristata*, *Cystolepiota seminuda*, *Inocybe fastigiata*, *Lycoperdon perlatum*, *Crucibulum laeve* ainsi que plusieurs coprins : *Coprinus plicatilis*, *micaceus*, *atramentarius* et *lagopus*.

La famille des clitocybes était aussi bien représentée. Nous avons rencontré *Clitocybe fragans*, *gibba*, *phaeophthalma* et *sinopica* qui nous a laissé perplexe d'abord. Sa silhouette en entonnoir le rend proche des infundiliformis mais son odeur forte de farine, sa coloration plus orangée et ses lames moins décurrentes en font une espèce à part entière.

Les branches mortes en décomposition permettent le développement de plusieurs espèces, même par temps sec. Nous avons pu y observer : *Marasmius rotula*, *Mycena vitilis*, ainsi que trois sortes de plutées, *Pluteus cervinus*, *leoninus* (= *fayodii*) et *olivaceus*. Ce dernier suscita bien des discussions. Sa détermination nous sera confirmée par l'équipe des mycologues du cercle de Namur.

Dans un bois mélangé, poussant à côté de *Collybia dryophila*, nous avons repéré *Agaricus essetei* (= *Psalliota abruptibulba*). Il se distingue de silvicola par son stipe à bulbe plus marginé, des lames plus écartées du pied et un anneau plus consistant. Les spécimens que nous avons récoltés étaient de taille beaucoup plus réduite, avec une odeur d'anis moins prononcée et un jaunissement moins intense. Il s'agit d'espèces proches mais bien différentes. Nous avons pu les comparer avec quelques spécimens d'*Agaricus semotus*, beaucoup plus gracile et qui possède un anneau plus fragile.

Pour terminer, citons de la famille des *Boletaceae* : *Suillus grevillei*, *viscidus*, *Xerocomus chrysenteron*, *Boletus erythropus* (les mycophages ne retourneront pas bredouilles... ou faute de grives on mange du merle!), *Leccinum duriusculum*, et *Leccinum carpini*.

**Dimanche 7 septembre : Quelques observations malacologiques autour du
Château de Mirwart**

Bruno MAREE

*L'après-midi du 7 septembre 2003, Jean-Claude LEBRUN emmenait un groupe
longuement étiré de naturalistes au pied de la colline dominée par la localité de
Mirwart et par son château.*

*Chacun profitait de la promenade pour satisfaire sa curiosité de botaniste, de
mycologue ou d'entomologiste, ce qui, comme à l'habitude, n'améliore en rien
la vitesse moyenne de déplacement d'un groupe de Natu's particulièrement peu
disciplinés...*

Une vitesse parfaitement adaptée à la prospection malacologique : la similitude entre naturalistes et gastéropodes semble donc établie ! Ces derniers étaient bien au rendez-vous, avec une diversité non négligeable dans ce milieu forestier typiquement ardennais, même si la plupart des espèces sont assez ubiquistes et, donc, présentes un peu partout en Belgique.

- *Arion intermedius* : minuscule limace aux tubercules hérissés quand l'animal est au repos.
- *Helicodonta obvoluta* : coquille discoïde au test couvert de poils, surtout présente en Wallonie.
- *Discus rotundatus* : l'hélice bouton, sans doute l'espèce la plus commune partout.
- *Trichia hispida* : le second « poilu », très fréquent.
- *Cepaea hortensis* : l'escargot à bord blanc, souvent en forêt, comme son nom ne l'indique pas !
- *Cepaea nemoralis* : l'escargot à bord brun, souvent dans les jardins, comme son nom l'indique encore moins.
- *Helix pomatia* : l'escargot de Bourgogne observé ici en pleine phase d'accouplement.
- *Aegopinella pura* : découvert un peu partout en Belgique malgré sa petite taille (3 à 4 mm)
- *Zonitoides nitidus* : comme le précédent, mais un peu plus grand (6 mm).
- *Clausilia bidentata* : une des deux petites clausilies parmi les plus fréquentes.
- *Perforatella incarnata* : encore une espèce plutôt associée aux forêts wallonnes.

Et puis, deux espèces beaucoup plus rares sont à signaler :

- *Arianta arbustorum* : découvert ici en fond de vallée, au bord de la Lomme.
- *Clausilia dubia* : dont on ne récolte ici que la coquille d'un animal mort, mais dont la taille, la sculpture treillissée du test et la disposition des lames et dents de l'ouverture ne laissent aucun doute quant à la détermination.

Voilà quelques gastéropodes pour qui, à Mirwart, c'est presque la vie de château !

Dimanche 14 septembre : Calcul de l'indice biotique dans le Ri d'Ave

Bruno MAREE

Une quinzaine de membres du Cercle des Naturalistes de Charleroi avaient fait le déplacement pour cette prospection de la vallée du Ri d'Ave et la mise en œuvre de cette technique biologique permettant d'apprécier la qualité des eaux de surface.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont un peu boudé l'activité : thème trop spécialisé, sites parcourus trop bien connus, concurrence déloyale des Journées du Patrimoine... ?

Nous n'entrerons donc pas dans la description détaillée, ni de la méthode, ni des zones prospectées. Pour la première, nous vous renvoyons à l'article rédigé par Marie-Thérèse ROMAIN, à propos de l'indice biotique de la Wimbe¹¹. Pour les secondes, nous vous renvoyons aux nombreux articles parus depuis une trentaine d'années dans les Barbouillons pour ces différents sites remarquables de la vallée du Ri d'Ave.

En guise de conclusion :

- Le paysage observable depuis la petite route de campagne, entre Fays-Famenne et Sohier, vaut franchement le détour. Il offre une vue sur toute la dépression de la Famenne, depuis les hauteurs de Nassogne jusqu'aux colonnes de vapeur d'eau des centrales nucléaires de Chooz avec, en prime, le talus ardennais, le Plateau du Gerny, les zones cultivées du Condroz, les plaines de Focant à Beauraing, le bourrelet calcaire du Givetien... et tout le tracé du cours du Ri d'Ave, depuis sa source jusqu'à sa confluence avec la Lesse.
- Les récoltes d'invertébrés effectuées dans le Ri d'Ave et le calcul de l'indice biotique ont mis en évidence la très mauvaise qualité des eaux du ruisseau. Faut-il uniquement incriminer les conditions climatiques particulières de cet été ? Il est vrai que le débit était très faible (pour ne pas dire nul !) à la fin du mois d'août 2003. Toutefois, il est évident que ces conditions n'ont fait qu'amplifier les effets d'une pollution bien réelle sur tout le tracé du Ri d'Ave, dès sa source. L'égouttage directement relié au ruisseau et l'impact de quelques exploitations agricoles expliquent en grande partie cette situation.
- Les eaux du Ri d'Ave, à la résurgence du Sourd d'Ave, présentent une très forte concentration en calcaire dissous, proche de la saturation (plus de 300 mg/l d'après une mesure effectuée sur place). La carrière y est-elle pour quelque chose ? Quoi qu'il en soit, cette concentration importante a peut-être un impact sur la faune présente ? Nous n'avons pas la réponse à cette question qui n'est pas évoquée par les biologistes VERNEAUX et TUFFERY dans leur description de la méthode de calcul de l'indice biotique. Nos observations ont simplement mis en évidence une très faible diversité des invertébrés présents au Sourd d'Ave associée à une très forte concentration en crevettes d'eau douce, les gammares.
- Un petit détour par le Ri des Glands, au bas de la côte de Redu, quelques centaines de mètres avant le confluent avec la Lesse, a permis à chacun de découvrir un

¹¹ Les Naturalistes de la Haute-Lesse, Rapport d'activités 2002, p. 115 à 119

échantillonnage assez complet de ce qui devrait se trouver dans tous nos cours d'eau... : larves de perles, d'éphémères, de trichoptères, de mégaloptères, de libellules...

- La petite séance finale de détermination au binoculaire dans les locaux du Centre d'Initiation à l'Ecologie des Mesures, à Han-sur-Lesse, a permis de mettre en évidence la diversité des formes et des adaptations de cette faune aquatique très menacée de nos rivières. Elle offre pourtant un indicateur fiable de qualité des eaux. Sa raréfaction constitue une sonnette d'alarme à prendre en considération de toute urgence. Pourvu qu'on veuille bien l'entendre !

Dimanche 28 septembre : Initiation à la classification des champignons à Lesse

Jean-Claude LEBRUN

En ce début d'automne, alors que le pays entier se réjouissait d'avoir connu un été aussi lumineux, chaud et agréable... quelques grincheux, marginaux, atypiques, asociaux voire anarchistes réclamaient de la pluie ! Ils étaient heureusement peu nombreux... Nous en avons compté huit, tous inscrits à la Haute-Lesse qui, les jours précédant cette sortie, priaient pour que les nuages viennent réhydrater les mycéliums enfouis sous terre. En vain...

Le circuit prévu fut aussi abandonné. Des centaines de cyclistes avaient envahi ce coin réputé pour sa quiétude. La journée de découverte et d'initiation se résuma donc en un transect nord-sud à partir du village. Depuis le pont, nous avons donc grimpé vers "le Bolet", la futaie de plateau installée entre Maissin et Lesse.

La démarche de cette journée consista à présenter un canevas général de la classification des champignons. A partir de la description détaillée de chaque espèce, nous avons tenté de la situer dans une famille, puis un ordre afin d'établir une hiérarchie entre elles. Les premières classifications des champignons remontent au XVIII^e siècle. Il faudra cependant attendre notre époque pour, grâce aux progrès des sciences, atteindre un système cohérent et enrichi par des concepts nouveaux (en particulier la phylogénie). C'est cette classification de type phylogénique que nous suivrons pendant cette journée. Pour chaque champignon, nous tenterons de le situer sur une échelle d'évolution qui va du plus simple au plus complexe, du rudimentaire (ascomycètes) au plus performant (basidiomycètes), donc qui devient capable de fournir une surface fertile maximum (hyménium).

La liste des espèces rencontrées n'offre ici que peu d'intérêt. Aucune trouvaille spectaculaire n'est à signaler si ce n'est l'abondance de *Cortinarius elatior*, d'*Oudemansiella mucida* et *O. radicata*. L'essentiel résidant dans la démarche vécue sur le terrain par les seuls participants.



vertes et brunes sur le substrat, témoin d'une incidence de contamination chronique par les fertilisants utilisés en agriculture.

Boîtes Vibert – Principe

La boîte Vibert est une petite boîte en plastique percée de trous sur toute sa surface et d'une contenance de +/- 200 cm³. Mille œufs de truite fécondés (embryonnés) y sont placés lorsqu'ils sont proches de la phase d'éclosion (environ 1 semaine). Cette boîte est placée sous des pierres et graviers directement dans le lit du ruisseau ou dans des casiers en plastique lestés de pierres et de graviers. Le pourcentage d'éclosions est de l'ordre de 90-95% tandis que la survie des alevins provenant de ce mode de réintroduction jusqu'au stade adulte se chiffre entre 3 et 5%. Ce mode de réintroduction est le plus performant et le plus proche du processus naturel et produit des poissons qui peuvent être considérés comme "sauvages".

(Encadré 1)

L'objectif premier d'une gestion de population en salmonidés doit être la promotion de la reproduction naturelle dans le lit de la rivière ou dans les ruisseaux affluents. La réussite d'une stratégie de ce type implique la conservation des sujets adultes en âge de reproduction. Etant donné que la taille correspondant à la maturité sexuelle correspondait jusqu'il y a peu à celle minimale légale de capture (20-25 cm), la pression de pêche a toujours été un des facteurs modérateurs de la reproduction. L'augmentation de la taille minimale de capture, par exemple jusqu'à 35 cm, offrirait la possibilité à ces sujets de se reproduire plusieurs fois.

La reproduction naturelle sera également dépendante de la présence de radiers et gravières adaptées, leur protection, voire leur réhabilitation, permettrait une augmentation de celle-ci.

La présence de ruisseaux affluents représente un potentiel important de reproduction également

puisque bon nombre de truites ont des mœurs migratoires. Des paramètres limitatifs sont des obstacles physiques empêchant la remontée, une pollution parfois importante résultant de contaminations directes par les systèmes d'évacuation des eaux usées et enfin un problème de sédimentation provoqué par l'érosion des sols (naturelle, carrière ou agriculture).

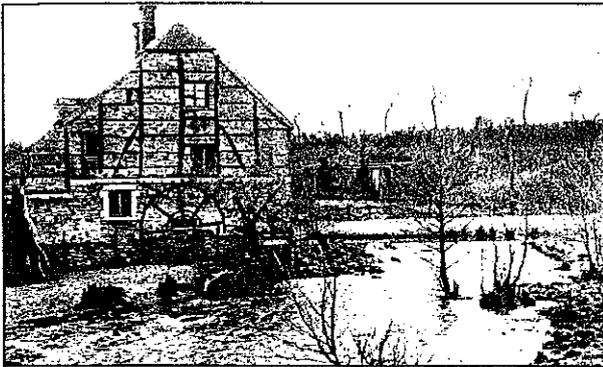
Dans les cas où des obstacles physiques empêchent la remontée de poissons reproducteurs, on peut envisager le placement, en période de reproduction, de boîtes Vibert (Encadré 1). Le problème de prédation sur les alevins est alors supprimé vu l'absence de sujets adultes dans le biotope.»

Après qu'il nous ait entretenus des divers moyens de réhabilitation et de conservation du biotope, des questions furent posées concernant notamment la venue des cormorans sur nos cours d'eau. Est-elle liée aux reempoissonnements ? Prélèvent-ils un nombre trop important de poissons (l'ombre qui évolue dans peu d'eau est en forte régression) ? Sont-ils en concurrence avec des espèces indigènes tels le martin-pêcheur, le héron, les grèbes ... ? Convient-il de limiter leurs populations ? Et si oui, par stérilisation, enlèvement des œufs ... ? Autant de questions qui suscitent des échanges animés au sujet de ces "nouveaux venus".

A quelques pas de la Lesse : la carrière où sera érigée une station d'épuration qui reprendra les eaux usées de Chanly et de Resteigne. Elle traitera environ 300 m³ d'eau par jour. D'aucuns se montrèrent déçus du choix du site en soulignant que la Belgique est un des rares pays à posséder un fabuleux patrimoine carrié et qu'on l'ampute et le défigure : ici ou là, les carrières servent de décharges publiques, elles sont inondées pour permettre la plongée... D'autres sites avaient été proposés par l'AIVE. Ils n'ont pas reçu l'aval de la commune : « coup de poing » dans le paysage; à côté d'une allée de marronniers classée etc. Et comme le budget

est toujours limité, qu'il fallait être à proximité de la rivière et disposer d'une infrastructure routière existante... Le talutage et des plantations devraient cacher les installations.

De la carrière, nous passons le pont de la Lesse et prenons à gauche la très belle promenade qui nous amènera au moulin après une halte devant la mare, témoin des travaux inutiles. La non-évacuation de l'ensemble des terres provoque des inondations chez les habitants du moulin. Il a donc été décidé de supprimer ces digues de terre pour permettre à la Lesse de s'étendre lorsqu'elle sort de son lit. D'ici quelques années, cette pièce d'eau qui devait servir de piscine à la population resteignoise et qui ne le sera jamais à cause de l'envasement, sera sans doute comblée par les alluvions !



Empruntons la longue passerelle de 85 mètres et admirons cette magnifique bâtisse qu'est le moulin. Construit en bois au XVI^e siècle, il appartenait au château. Des pierres, appelées "plaise à Dieu", sortent du mur au niveau de la conciergerie. Les propriétaires espéraient avoir assez d'argent pour continuer la construction. Ces pierres permettaient une meilleure liaison des murs.

Le moulin fut acquis en 1922 par Octave Antoine. Dans le local attenant à la Lesse se trouvaient les trois meules : une pour décortiquer le grain, une autre pour moudre le froment et la troisième pour moudre les céréales (orge, seigle) destinées aux animaux.

A l'avant se trouvait la scierie. La roue fournit aussi l'électricité à l'habitation jusque vers 1932. Le moulin resta en fonction pour l'alimentation des personnes jusqu'en 1937-38 et pour celle des bêtes jusqu'à la guerre. Contre le mur, une pierre plate est toujours visible : elle était utilisée pour laver le linge qui était blanchi en aval de la passerelle sur une partie herbeuse. Le moulin fut racheté ensuite par Georges Devis¹³ et son petit-fils l'occupe toujours. Il est classé¹⁴.

En remontant le village, nous passons devant un épicéa scolyté¹⁵. C'est en son sommet que j'ai observé en juillet une cigogne noire. La sécheresse que nous avons connue a été bénéfique au scolyte. Ce coléoptère creuse des galeries, ses larves se gavent de bois et l'arbre périt en quelques mois. Selon Eric, la mauvaise santé d'un arbre est attestée par l'apparition de champignons. Nous avons vu plusieurs arbres parasités par l'armillaire.

Empruntons le chemin des écoles et arrêtons-nous au lieu-dit "A l'fontaine" où les villageois venaient s'approvisionner en eau. De l'autre côté du "ruisseau du village", un saule fragile suscite l'admiration : un exemplaire qui mériterait d'être classé. *Salix fragilis* : pétiole assez long non glanduleux, feuilles luisantes au-dessous, rameaux fragiles à leur bifurcation, capsule à graines nombreuses, bord des eaux, avril-mai (J. GOFFART)

¹³ Les renseignements concernant le moulin ont été fournis par G. Devis et R. Antoine

¹⁴ Sont classés comme « monuments » : les façades et toitures du château de Resteigne, de la ferme attenante au château et du moulin du XVIII^e siècle situé en amont du château, ainsi que la roue et le mécanisme du moulin. Est classé comme « site » : l'ensemble formé par ces bâtiments, les terrains et pâturages entourant la ferme et constituant le "Bru" ainsi que la drève historique conduisant au château (25-09-1994).

¹⁵ Il s'agit de l'espèce *Blastophagus piniperda*.

DANS LE GRAND BOIS



Pique-nique dans le "Grand Bois" puis, sous la conduite d'Eric, nous avons le plaisir de nous arrêter devant la plus grande fougère de nos régions : l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*) qui est protégée par la loi. Notons que Jean et Mathé sont occupés à étudier la flore de tout ce vallon (Ruisseau du Glan). Et puis, sur une aire de nourrissage, Eric, le gestionnaire du bois de Resteigne nous explique comment se fait la gestion cynégétique. Laissons-lui la parole :

« *Doit-on nourrir le gibier ?*

Une rapide traversée du bois de Resteigne nous a permis d'observer les difficultés de gérer durablement une forêt en vue de maintenir la biodiversité et, en particulier, la régénération de toutes les espèces ligneuses en station. Sur ce territoire de chasse aux populations surabondantes, l'équilibre "forêt-gibier" paraît utopique. Avant toute chose, il faut rappeler que les densités de gibier généralement recommandées en Ardenne, à ne pas dépasser au 1^{er} avril de chaque année, sont les suivantes :

Densité Ardenne	Grand Bois de Resteigne 01/04/2003
25 cerfs (boisés et non boisés) / 1000 ha	54 / 1000 ha
40 sangliers (tous âges compris) / 1000 ha	57 / 1000 ha
30 chevreuils (boisés et non boisés) / 1000 ha	62 / 1000 ha

Lorsque les populations de gibier sont en équilibre avec leur milieu, le nourrissage artificiel peut apporter un complément qui peut s'avérer indispensable pour assurer la pérennité de la forêt; ce sera une régénération naturelle facilement acquise, une plantation qui ne nécessitera pas de clôture de protection. De fait, dans ce contexte, le nourrissage devient un moyen de protection passif et pas seulement un moyen de fidéliser les populations de gibier à un territoire.

Pour réaliser cet équilibre, la D.N.F. dispose de peu de moyens coercitifs sinon d'imposer des plans de tirs rigoureux, d'ailleurs souvent contestés par le chasseur. Maintenir en permanence des populations abondantes de gibier, et des femelles en particulier, lui assureront une bonne reproduction et un tableau de battues pléthoriques en sangliers. Un second moyen serait de supprimer tout nourrissage artificiel du gibier en dehors des périodes hivernales de grands froids de manière, d'une part, à casser la dynamique ascendante des populations et, d'autre part, d'en réduire les effets boule de neige. Depuis que l'on nourrit artificiellement, on observe une augmentation du taux de fécondité. Plus il y a du gibier, plus les quantités distribuées augmentent, plus celui-ci se rassemble, se concentre et, in fine, plus le milieu naturel s'appauvrit. Actuellement la décision d'assurer ou non le nourrissage est du seul pouvoir du Collège des Bourgmestre et Echevins. Voir des animaux sauvages relégués à du simple bétail d'élevage est affligeant.»

Quand Bruno m'a demandé de piloter une balade et que mon choix s'est porté sur Resteigne, je me suis demandé ce que je pouvais encore montrer et raconter sur ce village "point de chute" de nombreuses activités naturalistes. Mais voilà, il y avait encore de la matière ...

Pour conserver les traditions existant depuis des lustres chez les Natu's, nous primes une consommation à Resteigne, bien sûr, sur une terrasse surplombant la Lesse.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Bruno MARÉE

En quelques mots, voici un certain nombre de thèmes abordés par les Naturalistes de la Haute-Lesse dans le cadre des dernières réunions de la Commission permanente de l'Environnement.

C'est l'occasion de rappeler que ces réunions bimestrielles sont ouvertes à tous les membres de l'association qui désirent s'impliquer dans les démarches de protection de l'environnement, à tous ceux qui souhaitent émettre un avis sur les sujets traités ou qui veulent soulever un problème constaté lors de leurs activités de terrain.

En bref, tous les membres sont les bienvenus et il n'est pas indispensable de maîtriser les procédures légales de protection de la nature... Souvent, un peu de bon sens suffit !

1. RÉORGANISATION DE LA COMMISSION

Un courrier a été adressé à chacune des communes situées sur le territoire de prédilection de notre association afin de préciser, auprès des responsables communaux, l'identité des membres délégués de la Commission permanente de l'Environnement. Il s'agit de :

- Michel THOMAS pour BEAURAING
- Pol LOISEAU pour DAVERDISSE
- Marc PAQUAY pour HOUYET
- Michel DAVID pour NASSOGNE
- Arlette GELIN et Bruno MAREE pour ROCHEFORT
- André LAMBEAU pour TELLIN
- Jean-Claude LEBRUN pour LIBIN
- Maurice EVRARD, Pierre LIMBOURG et G.DE HEYN pour WELLIN

Les membres sont invités à s'adresser à ces délégués pour leur transmettre d'éventuelles informations sur des problèmes d'environnement constatés sur les différentes communes.

2. DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN EN RÉGION WALLONNE

La Commission a transmis les résultats de ses réflexions à propos de l'implantation d'éoliennes dans nos régions et a participé de cette façon à l'élaboration du texte de prise de position d'Inter-Environnement Wallonie sur le sujet. L'expérience du projet de Honnay (Voir Barbouillons, n° 211, mai 2003, p 35) nous a permis de présenter des arguments directement vécus sur le terrain. Le document final publié par I.E.W., en juin 2003, tient compte de ces considérations et servira dorénavant de base à toute prise de position des Naturalistes de la Haute-Lesse lors des projets similaires à évaluer... ce qui ne saurait tarder !

Les membres désireux de recevoir copie de ce texte peuvent me contacter.

3. FAUCHAGE TARDIF À ROCHEFORT

La Commission a jugé utile d'adresser un courrier à l'administration communale de Rochefort suite à des constatations, sur le terrain, remettant en question le respect de la charte sur le fauchage tardif. Bien consciente de la difficulté de mettre en pratique les modalités d'application de cette convention, la commission proposait un travail de réflexion sur les sites choisis pour le fauchage tardif et invitait la commune à diffuser une information auprès de la population sur le bien-fondé et les justifications de la méthode. En réponse à cette demande, la commune de Rochefort a publié en toutes boîtes un texte paru dans les Barbouillons en mars-avril 2001 (N° 199, p 39).

4. STATION D'ÉPURATION DE RESTEIGNE

André LAMBEAU, délégué pour la commune de Tellin, suit avec attention le développement du projet de construction d'une station d'épuration. Celle-ci devrait trouver place dans la partie inférieure de l'ancienne carrière de Resteigne.

5. CHANGEMENT D'AFFECTATION AU PLAN DE SECTEUR POUR LE BOIS DE LA HÉRONNERIE À LESSIVE

Depuis plusieurs mois, la Commission suit l'évolution de ce projet de création d'une zone d'activités mixtes (autrement dit, un zoning industriel !) dans le Bois de la Héronnerie. Un courrier, suivi d'une rencontre sur le terrain, a été transmis à l'association R.N.O.B. qui a déjà pris position sur ce dossier. La procédure poursuit son petit bonhomme de chemin et l'enquête publique devrait avoir lieu dans les mois qui viennent. Ce sera l'occasion, pour les Naturalistes de la Haute-Lesse, d'exprimer clairement leurs doléances sur le sujet.

6. NATURA 2000

Il n'est pas une réunion de la Commission sans que ne soit abordé Natura 2000. Très souvent, malheureusement, pour constater l'absence de concrétisation sur le terrain ou même pour souligner des dégradations aux sites supposés être protégés par la directive européenne : destruction de haies entre Froidlieu et Revogne, ainsi que dans la plaine de Focant; modification du relief et mise en souterrain d'un tronçon de la résurgence du Rond-Tienne, à Eprave; dégradation des paysages...

7. PAYSAGE DU BELVÉDÈRE À HAN-SUR-LESSE

Convaincus qu'on tiendrait enfin compte de la qualité du paysage observable depuis le site du Belvédère, à Han, les membres de la Commission avaient espéré, à défaut de pouvoir l'empêcher, l'implantation mûrement réfléchie d'une nouvelle étable pour la ferme située en fond de vallée. L'administration de l'Urbanisme semblait vouloir limiter au maximum l'impact paysager de cette construction. Des informations d'origines diverses semblaient corroborer le souci des décideurs d'imposer des contraintes quant à la hauteur du bâtiment, à l'orientation de la toiture, aux matériaux autorisés... afin d'atténuer la dégradation visuelle du site. Les travaux ont été réalisés durant les mois de juillet et août 2003. Force est de constater que la nouvelle étable est, parmi les autres bâtiments déjà édifiés pour cette exploitation agricole, l'élément le plus choquant ! L'information a été transmise auprès d'Inter-Environnement Wallonie afin d'envisager une éventuelle interpellation des services de l'Urbanisme. Quant à la C.C.A.T. de Rochefort, ... Peut-être n'a-t-elle pas été consultée ?